

St Catherine de Suede, veuve.

BEAU

Minimum 26
Maximum 38

Vol. XLI — No 67

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage, car c'est votre droit de garder votre héritage et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada

Cinq sous le numéro

Les socialistes belges prêts à se rallier autour du fils de Léopold

Leur chef, M. Spaak, en fait part dans une lettre ouverte. — "Le roi devrait se contenter de sa victoire morale au plébiscite du 12" — Les libéraux s'éloignent et les socialistes se rapprochent d'Eyskens

Bruxelles, 22 (Reuter). — Le principal opposant au retour du roi Léopold III en Belgique, l'ex-premier ministre Paul-Henri Spaak, vient d'adresser au souverain exilé une lettre ouverte où il lui demande d'abdiquer définitivement en faveur de son fils de 19 ans, le prince Baudoin, et promet que tous les Belges se rallieront autour de ce nouveau monarque.

Le roi, ajoute cette lettre publiée par le journal socialiste *Le Peuple*, ferait mieux de ne pas tenter de rentrer en son pays, où sa présence ne pourra qu'encourager la lutte entre les deux éléments rivaux flamand et wallon et dévrait se contenter de la "victoire morale" qu'il a remportée au plébiscite du dimanche 12 courant.

Entre temps, la crise ministérielle à Bruxelles se complique par une plus violente opposition des libéraux au retour du roi. Le parti libéral rappelle dans un communiqué de presse, à ses membres qu'ils doivent respecter la décision de leur groupe de s'opposer à ce retour. Quelques députés libéraux avaient manifesté dernièrement une tendance à amoindrir leur attitude et à reformer une coalition gouvernementale avec le parti chrétien-social.

Ce communiqué a refroidi momentanément les espoirs du premier ministre chrétien-social Gaston Eyskens de reformer un cabinet de coalition du type de celui qui a démissionné samedi, le 18. Mais M. Eyskens a fait savoir après coup qu'il n'abandonne pas ses tentatives et qu'une entente demeure toujours possible.

LES CHINOIS SUR LE MEME PIED QUE LES EUROPEENS

Ottawa, 22 (C.P.). — On a demandé ce matin au gouvernement fédéral de rappeler la loi qui régit l'immigration des Chinois au Canada. On a également fait valoir que les Chinois devraient pouvoir s'établir dans notre pays au même titre que les Européens.

Ces requêtes ont été formulées par un groupe de Canadiens, comprenant des Chinois et des citoyens de race blanche.

Ils voudraient que l'immigration soit réglée par une seule loi, libérée de toute discrimination raciale.

Cette loi permettrait à un Chinois résident au Canada de faire venir auprès de lui sa femme et ses enfants. Chose qui lui est actuellement impossible, s'il n'est pas naturalisé et si les enfants dépassent l'âge de 18 ans.

La police italienne réprime une grève générale des communistes

Le plus grand déploiement de forces policières vu depuis avril 1948 — Plus de 3,000 arrestations — Quatre attentats à la bombe à Rome

Rome, 22 (C.P.). — Le gouvernement chrétien-démocrate (catholique) d'Italie a maté aujourd'hui une tentative de grève générale des syndicats ouvriers communistes de ce pays en massant contre eux les forces de police les plus imposantes qu'il ait encore rassemblées depuis plus d'un an et en mettant sous arrêts plus de 3,000 personnes.

Par suite des ordres rigides donnés d'interdire ou d'arrêter toute manifestation de l'extrême-gauche, la grève nationale de 12 heures déclenchée par la Confédération des travailleurs italiens a entraîné que quelques troubles et incidents isolés. Avant qu'elle ne débute, une rencontre entre gendarmes et ouvriers agricoles dans un village du centre du pays avait fait 2 morts chez ces derniers.

La C.G.T.I. avait ordonné la grève pour protester contre la décision du gouvernement De Gasperi d'accroître ses forces de police et d'empêcher les manifestations politiques dans les usines. Le cabinet y était poussé par les troubles des dernières semaines qui ont fait plusieurs morts.

Un porte-parole du ministère de l'Intérieur assure que la grève n'a guère eu d'effet que dans certaines grandes industries du nord de l'Italie et que la vie a par ailleurs continué de se dérouler normalement partout ailleurs. Parmi les individus arrêtés, on compte une femme sénateur, Mme Adèle Bei, qui avait tenté de conduire un défilé de communistes brandissant des drapeaux rouges.

La manifestation a été marquée par l'explosion de 4 bombes à Rome. Deux de ces projectiles ont démolé des bureaux de district des partis communiste et chrétien-démocrate. Les deux autres, également de fabrication domestique et qu'on avait tenté de dissimuler dans de vieux journaux, n'ont fait aucun dommage.

Les unions ouvrières de gauche, qui disent compter 5,000,000 de membres, avaient manifestement concentré leurs efforts sur Rome même que des milliers de pèlerins encombraient en ce moment à l'occasion des cérémonies de l'anniversaire de la République. Quelques manifestants moins couturiers ont même tenté d'échapper à la police en se dissimulant parmi les pèlerins.

Des pompiers se tenaient derrière les cordons de police, pour asperger au besoin les manifestants d'eau colorée, ce qui devait permettre de les identifier plus tard aux tâches de leurs vêtements. La police avait fait appel à des fantassins de l'armée régulière casqués d'acier pour la première fois depuis les élections d'avril 1948. Policiers et soldats ont patrouillé certains quartiers de Rome à bord de tramways conduits par des briseurs de grève.

Le pape ne s'est pas laissé troubler par ces manifestations. Il a reçu aujourd'hui 15,000 pèlerins, soit le plus fort groupe qu'il ait encore accueilli en audience publique.

LE BILL DE MONTREAL

Confier à la Commission de transport l'expropriation de la "Montréal Tramways"

Telle est l'une des recommandations du caucus des municipalités à Outremont — Elles réclament aussi deux membres dans cette commission — Pouvoirs intermédiaires en attendant le jugement du tribunal d'arbitrage

Les maires et les conseillers juridiques des municipalités autres que la ville de Montréal desservies par la *Montréal Tramways* ont tenu un caucus hier après-midi à l'hôtel de ville d'Outremont en vue de s'entendre pour présenter un front commun au comité des bills privés de l'Assemblée législative, demain matin. On poursuivra alors l'étude du bill de Montréal visant à la formation d'une commission municipale de transport et à l'expropriation immédiate de la voie ferrée et de tout le régime de transport de la Compagnie des tramways, ainsi que de ses biens meubles et immeubles.

A cette fin, la ville de Montréal propose la formation d'une commission de transport composée de trois membres nommés par le conseil de ville de Montréal. Les quatorze municipalités en dehors de Montréal mais que dessert la *Montréal Tramways* veulent que cette commission soit plutôt formée de cinq membres : deux seraient désignés par la ville de Montréal, deux par les autres municipalités de la région mont-réalisée et un — le président — par le gouvernement provincial.

Le caucus d'Outremont a maintenu cette dernière attitude, hier après-midi.

De plus, les quatorze municipalités se sont prononcées en faveur de l'expropriation du Tramway, mais par la Commission de transport envisagée, et non par l'expropriation exclusive de la ville de Montréal. Les villes extérieures à Montréal demandent que cette commission de transport ne soit nommée qu'avec des pouvoirs intermédiaires, en attendant que l'on ait procédé à l'expropriation de la Compagnie. Dans l'intervalle, la commission agirait comme administratrice du Tramway, au nom de la ville de Montréal et de toutes les autres municipalités intéressées.

La Commission prendrait possession de la compagnie, des sa nomination, mais n'en deviendrait pas propriétaire qu'après que le jugement du tribunal d'arbitrage aurait été rendu, en marge de l'expropriation, et que l'on aurait donné suite à la décision.

Le prix d'acquisition de la "Montréal Tramways" devrait être fixé suivant la valeur physique de la Compagnie, au moment de l'expropriation.

De plus, les municipalités voisines recommandent que le droit d'appel soit accordé à toute ville concernée touchant les décisions que pourrait rendre la Commission de transport relativement aux tarifs et au service. Dans un tel cas, la sentence du tribunal d'arbitrage prononcée sur le point en litige serait finale, sauf en ce qui regarde les questions de droit. Appel pourrait alors être invoqué auprès de la Cour du banc du Roi.

Les municipalités représentées au caucus d'Outremont ont, en dernier lieu, suggéré que le gouvernement provincial soit autorisé par le bill à étudier la possibilité pour les villes en cause de prendre le contrôle du Tramway, sans recourir à l'expropriation de la Compagnie.

Ce que demande le bill de Montréal

Pour sa part, le bill de Montréal, suivant sa teneur actuelle, donne à la Cité "le droit exclusif d'expropriation, non seulement la voie ferrée de la Compagnie des tramways de Montréal, mais tout le système de transport de ladite compagnie, ainsi que ses biens meubles et immeubles".

La ville de Montréal, toujours sous l'empire du bill en discussion, recevrait le droit d'exercer tous les privilèges, droits et franchises mentionnés dans le contrat du Tramway de 1918, et cela non seulement pour un système de tramways, mais aussi pour tout le système de transport ainsi exproprié.

De plus, la ville de Montréal demande l'autorisation "de prendre possession de la partie expropriée".

Entre temps, au Palais Margherita, les diplomates américains accrédités dans les diverses contrées d'Europe occidentale ont entrepris une série d'entretiens secrets sur la politique commune qu'ils doivent suivre et les recommandations qu'ils jugent convenables de transmettre à Washington à ce sujet.

Message de Mgr Valois à la population

Il ne reste qu'un seul jour avant la fin de la campagne de la Fédération et, à moins d'un revirement complet d'ici 24 heures, les dirigeants envisagent un échec pour la deuxième année consécutive.

On prévoit encore un déficit de \$25,000 pour demain soir. C'est une somme qui pourrait soulager tant de misères et qui représente si peu au nombre que nous sommes. Je m'adresse en particulier aux chefs de famille, à toutes nos mamans, aux grands enfants qui travaillent pour qu'ils redoublent de générosité et, s'ils ont déjà donné, pour qu'ils renouvellent leur souscription.

La campagne de la Fédération est une question de vie ou de mort pour un grand nombre de protégés de nos 38 oeuvres et je me refuse à croire que notre population restera indifférente à l'appel de nos pauvres, à l'appel du Christ qui s'identifie lui-même avec nos frères moins fortunés.

Donnons suffisamment à nos oeuvres pour leur permettre de soulager toutes les misères. Donnons largement : C'est le meilleur des placements, celui qui rapporte le plus en ce monde et dans l'autre.

Albert VALOIS, P.A., V.G., représentant de l'archevêché à la Fédération.

Des dispositions prévoient la formation d'un tribunal d'arbitrage pour déterminer la valeur de la propriété ainsi acquise de la *Montréal Tramways*, si la Commission de transport ne réussissait pas à s'entendre à l'amiable avec les détenteurs d'obligations et d'actions de la Compagnie.

La Commission aurait aussi le pouvoir de construire et d'exploiter des métros et des autostrades, mais le bill spécifie que, "dès le commencement de son existence, la commission devra, sans délai, prendre en considération l'opportunité de remplacer les tramways par des autobus, partout où il se rait pratique et économique de le faire".

Le texte du bill de Montréal, formé de 11 articles concernant la "Montréal Tramways" et le transport dans la région métropolitaine, renferme plusieurs autres dispositions, notamment touchant le regard de regard que posséderait le conseil de ville de Montréal sur la Commission de transport et l'expropriation de la Compagnie des tramways.

Telles sont les dispositions essentielles du bill de Montréal. De plus, le texte stipule : "Le contrat entre la cité de Montréal et la Compagnie des tramways de Montréal, en date du 28 janvier 1918, prend fin à la date déterminée par le règlement mentionné dans l'article précédent", c'est-à-dire le règlement que pourra adopter le conseil de ville de Montréal, si la mesure reçoit l'approbation de la Législature, sous sa forme originale.

Le futur chef libéral

On travaille sans relâche à mousser la candidature de Me G.-E. Lapalme

Les amis de Me Georges-Émile Lapalme, député fédéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm, travaillent sans relâche à mousser sa candidature au poste de chef provincial du parti libéral.

On a déjà annoncé que dimanche prochain une forte délégation se rendra à Joliette pour demander à Me Lapalme de se présenter à la convention provinciale provinciale qui aura lieu à Québec les 19 et 20 mai prochains.

Un comité provisoire a été formé pour l'organisation de la réunion de Joliette et pour travailler en faveur de Me Lapalme si celui-ci accepte de se porter candidat.

Me Roger Ouimet, qui s'occupe activement de cette campagne, a donné hier quelques précisions sur l'organisation de ce comité. Le président en est M. J.-A. Francoeur, ancien député de Mercier, MM. Adrien Brouillard, de Québec, et Louis-René Beaudoin, député de Val-de-la-Pérade, en sont les vice-présidents.

Les autres membres du comité sont : avertisseur légal, M. Antoine Geoffrin; organisateurs : Me Armand Sylvestre, ancien député de Berthier; M. Edouard Roy, industriel de l'Assomption; officier de liaison : M. J.-P. Breton, candidat libéral officiel de Joliette aux élections de 1948; trésorier : M. J.-Paul Lachapelle, négociant; chargé de publicité : Me Roger Ouimet, c.r.

Plusieurs membres du comité sont actuellement à Québec afin de rencontrer les représentants du district de Québec à l'Assemblée.

La région des Trois-Rivières a déjà notifié plusieurs autobus pour envoyer une représentation importante à l'assemblée du 26 à Joliette.

Quelques heures seulement après l'arrivée du "Devoir" — Indignation qui rappelle celle qui a provoqué l'autodafé de la "Rotonde" — L'épisode des formules anglaises de pathologie

Ottawa, 21 (Spécial au Devoir). — Le recteur de l'Université d'Ottawa, le T. R. P. Jean-Charles Laframboise, O.M.I., a rendu visite samedi matin à la directrice de l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull, la R. S. Hermine, des Soeurs de la Providence. Cette visite survenait quelques heures seulement après l'arrivée à Ottawa de la livraison du *Devoir* de vendredi où l'on racontait comment l'hôpital du Sacré-Coeur avait repoussé l'affiliation à l'Université d'Ottawa pour échapper à l'anglicisation.

Personne n'a su ce qui s'était passé au cours de cet entretien. Tout le monde a supposé que le recteur de l'Université était fort mécontent de la publicité faite autour des négociations qui se sont déroulées entre les deux institutions y a deux ans et qu'il était venu réclamer des explications ou formuler des reproches.

Dans les circonstances, la présence du recteur de l'Université d'Ottawa dans les murs de l'hôpital ne pouvait manquer d'être remarquée et de créer toute une sensation. La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre à travers les corridors et les salles. Tous ceux qui avaient affaire dans le voisinage du bureau de la directrice ou qui avaient un prétexte pour se trouver de ce côté ont pu entendre des éclats de voix masculine.

Le recteur était apparemment indigné. Son indignation s'apparentait probablement à celle qu'il éprouva lorsqu'un groupe d'étudiants de l'Université songea à inviter comme conférencier le directeur du *Devoir* et qu'il ordonna de brûler toute l'édition de ce journal où l'on avait parlé de ce projet. Il ne pouvait être question de mesures disciplinaires dans le cas de l'information publiée par le *Devoir*. Aussi se demanda-t-on si le T. R. P. Laframboise s'est contenté d'exhaler des reproches ou s'il a cherché à obtenir quelque déclaration publique de la part de la direction de l'hôpital.

La nouvelle de la visite du recteur a eu vite fait de dépasser les murs de l'hôpital et elle s'est répandue dans la ville de Hull où elle a alimenté plus d'une conversation en fin de semaine. Le représentant du *Devoir* n'a eu qu'à tendre l'oreille pour apprendre ce qui s'était passé, tout comme la rumeur publique lui avait appris l'histoire des négociations menées par le R. P. Lorenzo Danis, secrétaire de la Faculté de médecine, pour établir des cours anglais pour les infirmières, sans avoir à

Quand la crèche manque de foin

9,000 fonctionnaires à \$1,441 par an!

par François ZALLONI

En 1948, soixante pour cent des fonctionnaires ne touchaient pas \$1,800 par an. Leur traitement moyen était de \$1,275.

On objectera que la situation n'est plus la même aujourd'hui; que des augmentations généreuses ont été accordées. On dira que nos chiffres, basés sur les services "intérieurs", ne donnent pas une idée véritable des salaires. On ergotera enfin sur le nombre exact des employés civils.

COMBIEN SONT-ILS ? Combien y a-t-il de fonctionnaires provinciaux ?

La réponse serait aisée si les autorités voulaient la donner. Mais non. Aucune mention de ce chiffre dans les documents publics. C'est un petit mystère.

Un Américain nous a mis sur la piste. Taylor Cole, dans un livre déjà cité, dit qu'il y avait 14,000 fonctionnaires en 1946 — selon les informations qu'il avait reçues du président de l'Association des fonctionnaires, M. J.-M. Delfosse.

Est-il osé de croire que leur nombre est aujourd'hui de 15,000 ?

AUX COMMISSIONS Pourquoi choisir les employés du Parlement pour calculer la moyenne des salaires ? On dira qu'ailleurs, les fonctionnaires sont mieux payés...

Brandir un tel argument, c'est admettre l'inégalité de traitement pour des services identiques. Soulignons le fait, en passant.

Ainsi, on relève sur notre liste le cas des employés de la Régie provinciale d'électricité, qui touchent un salaire moyen de \$3,139. Oui, il est vrai que les employés de certains services reçoivent de meilleurs traitements que ceux de la colline parlementaire. Mais, dans la plupart des cas, il s'agit de services qui possèdent leurs propres revenus.

Mentionnons, par exemple, la Commission des accidents du travail et celle du salaire minimum. Les contribuables ne donnent pas un sou pour défrayer les dépenses de ces organismes, parce que ceux-ci vivent à même les cotisations exigées des patrons.

Si nous voulons nous faire une idée juste des salaires payés par le gouvernement, l'erreur serait précisément de faire entrer en ligne de compte ceux de certaines de ces Commissions.

La preuve en est donnée par le ministre du Travail lui-même. L'hon. Antonio Barrette déclarait en Chambre, le 18 février 1948, que la moyenne des salaires dans son département était de \$1,850.

Or, les Comptes publics révèlent que cette année-là, les 46 employés du service intérieur de ce ministère gagnaient, en moyenne, \$1,753 par an. — Encore sommes-nous généreux, puisque 30 de ces fonctionnaires ne touchaient pas \$1,800 (leur moyenne était de \$1,258).

Que faut-il en conclure, sinon que : 1) pour obtenir la moyenne de \$1,850, M. Barrette a dû compter les salaires de ces Commissions spéciales, qui ne coûtent rien au gouvernement; 2) ces salaires-là doivent être bien différents des autres.

Avons-nous eu tort de les éliminer ?

QUI A-T-ON AUGMENTÉ ? Finalement, on va crier sur les toits que les autorités ont accordé, depuis 1948, de généreuses augmentations de salaire.

Ceci n'est vrai qu'en partie; nous verrons tantôt pourquoi. Examinons, pour l'instant, qui en a profité.

Il semble certain que les augmentations ont été attribuées, dans l'ensemble, aux fonctionnaires qui en avaient le moins besoin. C'est-à-dire, à des employés tels que ceux des Commissions déjà mentionnées, ou à des personnes qui bénéficiaient déjà de largesses du régime.

Dès 1947, nous trouvons dans une revue officielle des fonctionnaires ces lignes écrites en page éditoriale : "... Réjouissons-nous donc avec nos confrères qui ont eu la bonne fortune de voir leurs traitements augmentés. Soyons lo-

giques cependant. Par un heureux hasard, les employés de certaines Commissions étaient déjà pratiquement les mieux payés au Service civil. Si l'on a jugé que leurs salaires ne correspondaient plus aux besoins de l'heure en leur donnant de "substantielles" augmentations, que sommes-nous donc en droit d'escompter, nous, les moins bien rémunérés du Service civil ?..." (La Ronde d'Office, janvier 1947).

Depuis lors, tous les témoignages que nous avons recueillis prouvent que les autorités n'ont pas modifié sensiblement leur manière d'agir.

Ainsi, pour les seules Commissions du salaire minimum et des relations ouvrières, les rapports publiés en chambre II y a quelques semaines indiquent une augmentation générale de 11 1/2% dans le chiffre des traitements.

Il est difficile de croire que le nombre des employés ait augmenté dans la même proportion puisque, durant cette période, les employés du service ont vérifié moins de rapports que l'année précédente. Les inspecteurs, de leur côté, s'ils ont poursuivi un plus grand nombre d'enquêtes particulières, ont, par contre, conduit moins d'inspections que durant l'année d'avant.

D'ailleurs, nous avons appris qu'à Montréal, à la Commission de salaire minimum et à celle des Accidents du travail, le traitement moyen des hommes, est actuellement de \$2,141. L'échelle des salaires varie entre \$1,900 et \$2,200. Les femmes touchent, environ, \$1,700 par année.

Comparons ces chiffres avec ceux de la majorité des fonctionnaires, tel que leur salaire apparaît à la lumière des dernières augmentations.

\$166.00 EN DEUX ANS

Avant 1944, nous ne savons pas quelle était la moyenne des salaires du gouvernement. Elle devait être minable. A la session de 1948, au moment où nous savons combien cette moyenne était basse, M. Duplessis déclarait qu'il avait augmenté le traitement des fonctionnaires d'une somme globale de deux millions de dollars, au moins, pour chacune des 4 années précédentes. (L'Action Catholique, 12 février 1948).

Depuis deux ans, les autorités n'ont pas révélé de manière précise quel a été le nombre ni le montant des augmentations. Mais nous avons appris de bonne source que plus de 12,000 traitements avaient été majorés. La somme globale des augmentations représente environ \$2,500,000.

Ces chiffres sont importants; mais ils n'ont pas changé grand-chose à la situation des fonctionnaires.

Car même si l'on admet que 60 pour cent de cette somme ait été distribuée entièrement parmi les employés qui ne touchaient pas \$1,800 en 1948, le traitement moyen de ces 9,000 fonctionnaires serait aujourd'hui de \$1,441 seulement !

D'ailleurs, à Noël, M. Duplessis a donné lui-même un indice sur le niveau des salaires. N'a-t-il pas déclaré que plus de \$80,000 avaient été distribués en bonis de \$10 à tous les employés qui ne touchaient pas \$1,783 ?

Informations prises, il semble que 8,380 fonctionnaires ont reçu ce boni.

Donc... * * *

Déjà : Les fonctionnaires crèvent de faim.

Montréal faillira-t-il à son devoir ?

LA CAMPAGNE DE LA FEDERATION SE TERMINE DEMAIN SOIR. IL EST ENCORE TEMPS D'ASSURER SON SUCCES. --- C'est le sort de plus de 100,000 indigents qui se trouve en jeu ! Il faut atteindre l'objectif de \$1,150,000 ! Souscrivons largement. Souscrivons par versements. FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES, 445, RUE SAINT-FRANCOIS-XAVIER --- MARQUETTE 8101.

2 hôpitaux catholiques chassent le Dr Sander de leur personnel

A Manchester, N.H. — Plainte aussi portée contre lui devant la Société médicale du comté d'Hillsboro

Manchester, 22. (A.P.) — La société médicale du comté d'Hillsboro, au New-Hampshire, révèle avoir reçu une plainte contre un de ses membres, le Dr Hermann Sander, récemment acquitté du crime d'euthanasie.

Elle n'a toutefois pas voulu révéler la nature de cette plainte et se contente de déclarer qu'elle ne publiera aucun autre communiqué sur cette affaire avant que l'on ait complété les procédures d'enquête obligatoires en un tel cas.

Les milieux médicaux rappellent que la constitution de la société prévoit les motifs suivants de plainte contre un membre: 1. Délit de droit commun; 2. Faute grave soit comme citoyen soit comme médecin.

Avis de décès

DELMORE. — A St-Léonard-de-Port-Maurice, le 19 mars 1950, à l'âge de 80 ans, 8 mois, est décédée Mme Magloire Delmore, née Delmore (Hélène). Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 4489, rue St-Léonard, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL. — A Montréal, le 20 mars 1950, est décédée Mme F.-X. Ovide Trudel, née Cloutier (Mathilda), autrfois de St-Prospère de Champlain. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 3535, av. Northcliffe (N.D.G.), à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

GODIN. — Mme Lucien Godin et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Lucien Godin, de la Patrie, soit par offrande de messes, de fleurs, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

Petites Annonces

LOCAL DEMANDE

Librairie importante désire un grand local bien situé pour les affaires, de préférence rue St-Catherine. Ecrire à Case 52, "Le Devoir". 1-4-30

MAISON A LOUER

Belle localité résidentielle tranquille, proximité des autobus Sherbrooke et St-Jas. Haut de Duplex éclairé à coté, chauffage, 6 pièces modernes, chambre de bain toute, cuisine plantée, beaucoup de, adultes, 4322 Jeanne d'Arc, CL. 3040.

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — BELAIR 3361
430-454 Notre-Dame est

(Commencement prime jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)
1 cent le mot; 250 minimum comptant. Annonces facturées 150 le mot minimum 400.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.) Tarif spécial sur demande. (Variant de 50 à 50 la ligne mesure apc — 14 lignes au pouce sur une col.) selon le nombre d'insertions.
Nécessaires services, services annuels, grandes annonces, renseignements pour condamnations, etc.
3 cents le mot, minimum 50 cents. Maximalités provinciales mariages, 2 cents le mot, minimum 50 l'insertion.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, St-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787

Ecoutez le jeudi
C.H.L.P.
12 h. 23
12 h. 30

10% d'escompte

aux communautés religieuses.

HOPITAL MICHAUD

ORMONDVILLE

Nous vivons dans la province la plus taxée

(suite de la page trois)

bec la centrale de Cadillac pour une somme de \$19,640,884. Les conséquences de cette transaction sont claires, dit M. Marler. La province est débarrassée d'actifs immobilisés pour avoir plutôt des valeurs et un peu d'argent; par contre, l'Hydro est devenue propriétaire de ces actifs mais elle n'a plus les valeurs et l'argent payé à la province. C'est une transaction strictement familiale: le gouvernement prend \$19 millions des valeurs liquides de l'Hydro pour les mettre dans sa caisse provinciale. C'est un exemple frappant de parler des besoins courants des corporations scolaires, et je continue à penser que le gouvernement doit utiliser le fonds d'éducation pour leur venir en aide. Il ne suffit pas de leur donner le pouvoir d'imposer de nouvelles taxes: les contribuables sont déjà assez taxés. Ils contribuent \$20,000,000 en taxes prélevées pour des fins éducationnelles, et versées au fonds d'éducation; pourquoi ne pas utiliser le fonds pour ces fins éducationnelles au lieu de l'employer pour combler des vides causés par des dépenses exagérées au compte capital?

On me répondra, je n'en doute pas, que la province dépense déjà \$41,002,223 pour l'enseignement, ou que le surplus du fonds d'éducation sera dépensé au cours de l'année suivante pour des fins d'éducation seulement. Je me propose de parler de cet aspect de la question un peu plus tard.

Observations générales:
Le sé de l'examen des états de revenus présentés par le trésorier que la population québécoise est plus lourdement taxée que celle de toutes les autres provinces canadiennes. La liste des augmentations de taxes décrétées par le gouvernement actuel est bien longue. Je me dispense de les énumérer toutes, mais je signale simplement l'augmentation des droits de coupe et les autres impôts prélevés pour le fonds d'éducation. Le gouvernement ne songe pas aux conséquences de cette politique et semble se fermer les yeux sur le fait que la structure des taxes chez nous nous place dans une situation désavantageuse en comparaison avec les autres provinces. Il ne songe pas à diminuer ni le taux des taxes actuelles, ni le nombre. Nous vivons dans la province de Québec des taxes sur les repas, sur le tabac et sur les ventes au détail que les citoyens de l'Ontario ne paient pas. Nous taxons les petites successions dans la province, en dépit du fait que dans toutes les autres provinces du pays les successions inférieures à \$50,000 sont maintenant exemptes de droits. A cause de cette insistance sur les taxes, et sur les augmentations de taxes existantes qu'on n'appelle pas de "nouvelles taxes", les revenus ont grimpé, année par année, pour arriver au double, pour même dépasser le double de ce qu'ils étaient il y a cinq ou six ans. Et le gouvernement ne songe pas à dégrèver les contribuables des taxes qu'il prélève.

Au lieu d'étudier les mesures à prendre afin que notre structure de taxes soit la meilleure au pays, tout en tenant compte de notre situation particulière, le gouvernement ne songe qu'à dépenser.

Je termine en résumant les faits saillants des exercices 1948-49, 1949-50 et 1950-51:
1. Nous avons vu qu'en 1948-49 le gouvernement a sacrifié complètement les principes élémentaires

de la saine administration budgétaire. Il a dépensé \$83,000,000 de plus que les prévisions presque entièrement en vertu de lois permanentes qui l'autoriseraient à dépenser sans limite ou presque sans limite.

2. En 1948-49, le gouvernement a accusé un déficit de \$31,000,000 et a augmenté le passif indirect d'une somme de \$10,000,000.

3. Du 1er avril 1948 au 30 novembre 1949, le passif total de la province accuse une augmentation de près de \$70,000,000 sans tenir compte des octrois promis aux écoles qui s'élèvent à \$24,000,000.

4. Le surplus de \$7,620,604 déclaré par le trésorier pour 1949-50 provient de la vente à l'Hydro-Québec de la centrale de Temiscamingue et du barrage du lac Dozois, qui a rapporté \$19,000,000, du surplus de \$14,150,000 réalisé au fonds d'éducation.

5. La somme des revenus provenant des taxes a atteint en 1949-50 le chiffre record de \$167,000,500, ce qui représente une moyenne de \$44.30 par tête ou plus de deux fois la moyenne de 1943-44.

6. L'année 1950-51 met fin, pour toutes fins pratiques, au fonds d'éducation et les dispositions du budget indiquent clairement que le fonds n'aura plus une existence distincte.

Monsieur l'Orateur, l'administration financière a toujours été la partie faible de l'Union nationale. Les exemples que nous fournissons les années 1948-49 et 1949-50 ne sont pas de nature à relever la réputation de l'Union nationale dans l'administration des finances provinciales. Il ne lui reste pas beaucoup de temps pour se créer une réputation enviable dans ce domaine: qu'il s'en occupe, il est déjà plus tard qu'il ne le pense.

Le socialisme ne peut être efficace
Conférence de M. Romuald Bourque à Québec

Québec, 22. (D.N.C.) — L'Etat socialisé a beau chercher à se substituer aux entreprises privées avec les meilleures intentions du monde, jamais n'a pu atteindre et n'atteindra l'efficacité du système capitaliste, a déclaré S. H. le maire Romuald Bourque, d'Outremont, lors d'un déjeuner-causette au Bêta Business Bureau, en congrès au Château Frontenac.

L'idéal de notre organisme repose sur dix conceptions essentielles, dit M. Bourque. D'abord sur l'entreprise. Il faut entreprendre pour réaliser. On parle beaucoup, actuellement, de l'entreprise privée. L'entreprise privée, c'est vous, c'est moi, c'est tous ceux qui, isolément ou en groupe, lancent et développent des entreprises. Menacez l'entreprise privée et vous menacez l'entreprise tout court.

L'Etat peut-il "entreprendre" en se substituant à l'individu? a demandé le conférencier à son auditoire. Bien sûr, l'Etat peut, comme chez les totalitaires, tout entreprendre au bénéfice de l'Etat d'abord, et nécessairement au détriment de l'individu. L'Etat socialisé peut substituer ses entreprises aux entreprises des individus avec les meilleures intentions du monde mais cette méthode n'atteint jamais l'efficacité de l'entreprise privée parce qu'elle manque d'impulsion indispensable à tout progrès.

DESIR DE PERFECTION
"Emulation et concurrence restent et doivent rester associées si notre système capitaliste doit survivre à l'assaut constant des collectivistes", dit M. Bourque.

L'emulation, c'est le désir de développer, de parfaire l'entreprise, de s'assurer une meilleure part de richesse matérielle, mais, ce faisant, elle travaille à l'amélioration du niveau d'existence de tous ses concitoyens. Pour mieux réussir, on doit dépasser ses concurrents. On s'ingénie sans cesse au progrès, progrès de méthodes, de produits, de services qu'on offre ou qu'on vend. Cette concurrence n'existe pas en dehors de l'entreprise privée.

Une autre condition de l'idéal économique de l'association, selon M. Bourque, est le capital sans lequel aucune entreprise n'est possible, aucune perfectionnement réalisable.

Affiliation à l'"American Hotel Association"

Nos aubergistes québécois joueront désormais d'une plus grande publicité sur tout le continent

Au cours de leur réunion annuelle tenue à Chicago samedi, à l'hôtel Stevens, les gouverneurs de l'American Hotel Association ont accepté à l'unanimité d'affilier à leur important groupe l'Association des Hôtels de la Province de Québec.

Cette nouvelle nous a été transmise par M. Albert Frossard, du Ritz-Carlton, vice-président de l'Association des Hôtels, et Me Gérard Delage, administrateur de la même association; MM. Frossard et Delage sont rentrés ce matin de Chicago, où ils ont assisté, à titre de délégués officiels de l'Association des Hôtels, au Midwest Hotel Exposition, qui fut suivi des assises du conseil des gouverneurs de l'American Hotel Association.

Grâce à cette affiliation, l'Association des Hôtels de la Province de Québec participe à la vie intense de l'association hôtelière américaine, à son département d'enquêtes, à sa clinique de recherches et à tous les services pouvant aider au développement du tourisme et de l'hôtellerie.

De plus, le titre de membre affilié donne droit aux membres de l'Association des Hôtels de la Province de Québec à l'inscription de leurs noms, adresses et tarifs dans le Red Book, qui est le guide officiel des hôtels sur le continent américain.

L'association hôtelière américaine compte plus de 6,000 membres actifs, qui représentent 80% du nombre total de chambres aux Etats-Unis.

LUNETTES

EXAMEN DE LA VUE

OPTOMETRISTE DIPLOME

JACQUES TARDY

EXAMINATEUR OFFICIEL AU CANADIEN NATIONAL

ASSISTE D'OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMES

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES

Bureaux chez

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, RUE STE-CATHERINE — Optique: PL. 3648 Pharmacie: PL. 9623

Décès de M. Réalino Morel

M. Réalino Morel est décédé à l'âge de 50 ans. Officier de placement et de réclamation à la Commission d'assurance-chômage, propriétaire de la Lingerie Gagné, 1592 avenue Mt-Royal est, et directeur de l'Association du Plateau Mont-Royal, M. Morel avait été malade de chancellerie à la paroisse de la Nativité de la Sainte Vierge, après avoir appartenu aux chorales de l'Immaculée-Conception et de la basilique de Montréal. Il avait organisé le premier magasin des scouts catholiques. Il laisse dans le deuil, son épouse, (Marie-Jeanne Gagné), son père et sa mère, M. et Mme Placide Morel; ses frères, Guido, de la direction des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal, Philippe, principal de l'école N.-D. du Mont-Carmel; sa sœur Cécile; ses beaux-parents, M. et Mme Adélaïde Gagné, et de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, Mme Guido Morel, Mlle Juliette Gagné, M. et Mme Paul-Emile Gagné, M. et Mme

M. Gérard Roy des Parents

M. J.-Gérard Roy, vice-principal à l'école St-Jean-Bachmans, donnera, devant les habitudes de l'Ecole des parents du Québec, à la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, ce soir, à 8 h. 0, une conférence intitulée: "Mon enfant va doubler."

Les sujets suivants seront traités: aspect pédagogique des doubles; statistiques; causes des doubles; physiques, intellectuelles; savoir faire la lecture du bulletin de l'enfant; moyens de prévenir les insuccès scolaires; assidue, climat de la maison, méthode de travail; compréhension, collaboration parents et maîtres.

rice Gagné, M. et Mme Roland Gagné, M. et Mme Lionel Langevin, M. et Mme Roger Gagné, M. et Mme Paul-H. Marcoux, ainsi que des neveux et nièces.

LA CIRCULATION est plus RAPIDE QUAND le STATIONNEMENT est PROHIBÉ

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

54F

Nous sommes aussi des clients!

Tout le monde sait que la Compagnie Dominion Textile Limitée vend de belles marchandises de coton.

Mais, elle achète aussi bien des choses. Nous sommes les clients d'autres Canadiens, d'une extrémité à l'autre du pays.

Dans la poursuite de nos entreprises, nous achetons du bois de construction, du papier, des fécules de maïs et de pommes de terre, des composés chimiques et cent autres produits des industries des provinces canadiennes.

Et les 12,500 employés de nos établissements, dont les salaires sont plus considérables que ceux de la plupart des filatures du monde, dépensent plusieurs millions de dollars par année pour l'achat de choses telles que la farine qu'on a moulu avec du blé de l'Ouest, la viande provenant du bétail de l'Alberta, le poisson des côtes de l'Atlantique aussi bien que de celles du Pacifique, des maisons construites avec le bois de la Colombie-britannique et aménagées ensuite avec des accessoires et des meubles provenant de toutes les provinces... et ce ne sont là que quelques-uns des services et des produits que nos employés se procurent de leurs concitoyens.

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

Fabricants des produits

Tex-made

En neuf jours,

MONTREAL SOUS LE REGNE DE LA PÈGRE

de Pax Plante

a connu

UNE VENTE RECORD

• EDITION DE LUXE: épuisée.

(N.B.—Si de nouvelles souscriptions entraient en nombre considérable, une nouvelle édition aurait lieu. Adressez votre \$2.00 à L'Action Nationale.)

• EDITION POPULAIRE: aux deux tiers enlevée!

Hâtez-vous de prendre votre exemplaire (\$1.00).

L'ACTION NATIONALE

422 est, rue Notre-Dame — MARquette 2837

Nous vivons dans la province la plus taxée (M. Marler)

Le bill en panne

L'amendement du referendum serait introuvable

M. Duplessis a-t-il retiré son texte imprévu
pour le rendre moins bizarre? — Les Montréalais
se trouveraient en présence d'un imbroglio
inextricable

Il est possible que le premier ministre Duplessis se ravise au sujet du referendum sur le mode d'administration municipale, fixé au 16 octobre. On ne serait pas surpris d'apprendre, jeudi matin, au comité des bills privés de l'Assemblée législative, que le chef du gouvernement apporte un correctif à son amendement imprévu de jeudi soir, ou qu'il le modifie complètement. En fait, les autorités municipales n'ont pu encore se procurer le texte de la modification à la charte que M. Duplessis avait alors dicté sur le champ au greffier des bills privés concernant la consultation populaire d'octobre prochain. M. Duplessis a-t-il retiré cet amendement parce qu'il l'a jugé après coup, inopportun ou mal venu, afin de se donner la liberté de le présenter sous une autre forme qui comporterait un peu plus de cohérence?

En fait, on sait que dans l'état actuel des choses, le referendum aurait lieu deux mois avant l'élection municipale, mais les électeurs se présenteront au plébiscite du 16 octobre n'auront d'autre alternative que d'inscrire un "oui" ou un "non", c'est-à-dire une opinion favorable ou défavorable concernant le mode actuel d'administration municipale; on n'offrira pas à l'électeur un régime alternatif, afin qu'il puisse choisir entre deux systèmes d'administration. De la sorte, si la majorité des électeurs se prononce contre le régime de 99 conseillers divisés en trois catégories, dont 33 nommés par des corps publics, le scrutin du 16 octobre sera inutile, et il faudra attendre le prochain scrutin municipal, mais l'amendement Duplessis ne pourrait nullement à l'issue de cet imbroglio.

Solutions possibles

Il y aurait plusieurs solutions à la situation complexe que présente le plébiscite sans mode alternatif fixé au 16 octobre et qui se serait suivi d'un scrutin général le 11 décembre. On pourrait, soit avancer la date du referendum, soit retarder l'élection municipale. La fixation de la date du referendum au mois de mai, par exemple, tout en laissant l'élection du 11 décembre suivre son cours normal, aurait pour effet de permettre l'élaboration d'un nouveau projet de régime administratif, advenant le cas où le présent régime municipal serait rebuffé au plébiscite. Ou, si l'on tient à conserver au referendum sa date originaire du 16 octobre, l'on devrait remettre à plus tard le scrutin actuel, afin de permettre la tenue d'une élection qui serait conforme au vœu populaire.

Voilà quelques arguments que l'on fait valoir en certains milieux de l'hôtel de ville, à l'encontre de l'amendement imprévu de M. Duplessis. D'autres représentent que l'on devrait, pour le moins, suivre la procédure adoptée en 1921. La Législature avait alors mis l'élection municipale en présence de deux modes administratifs — le projet A et le projet B — les électeurs devaient prendre une décision par le moyen d'un referendum. Toutefois, une loi spéciale qui le régime municipal choisi par la majorité entrerait en vigueur par le fait même et n'aurait pas besoin de l'intervention du Parlement.

Quant à l'issue du referendum, le premier ministre entretient, paraît-il, l'opinion intime qu'un plébiscite confirmerait en grâce le présent régime municipal, mais il ne peut pas s'engager à l'issue de cet imbroglio.

Le chef de l'opposition donne la réplique au trésorier provincial

par Pierre LAPORTE

Québec, 22 (Par Pierre Laporte) — Le chef de l'opposition, M. George C. Marler, a affirmé hier à l'Assemblée, que la population de la province de Québec est la plus taxée de tout le Canada et que loin de songer à réduire les taxes, le gouvernement actuel continue sa route folle de dépenses.

M. Marler donnait la réplique au trésorier provincial, M. Onésime Gagnon, qui avait fait, la semaine dernière, une revue de la situation économique de la province et de l'éloge de notre structure financière.

Le chef libéral a fait un exposé de près de deux heures. Reprenant presque un à un les chiffres cités par M. Gagnon, il a tiré de son analyse les points saillants suivants:

1) le gouvernement a dépensé \$83,000,000 de plus que ses prévisions budgétaires;

2) le déficit du gouvernement a été de l'ordre de \$31,000,000 en 1948-49 et il a augmenté le passif de la province de \$10,000,000;

3) le surplus de \$7,000,000 annoncé par le trésorier provincial provient en entier de la vente à l'Hydro-Québec de la centrale électrique du Témiscamingue, au montant de \$19,000,000. Le gouvernement a versé cette somme dans ses revenus, pour pouvoir présenter un surplus;

4) les taxes ont rapporté en 1949-1950 la somme record de \$167,000,500;

5) la prochaine année fiscale met fin, en pratique, au fonds d'éducation.

M. Marler a parlé sobrement, mais son discours n'a pas manqué d'être parfois très ironique. C'est ainsi qu'il a demandé au gouvernement de ne pas vendre pas "deux moules pour le prix d'un" à l'Hydro-Québec pour se créer des revenus d'ici quelques années!

Voici le résumé de son discours:

M. George C. Marler

Le chef de l'opposition débute en disant qu'il a écouté avec intérêt le discours du trésorier de la province, la semaine dernière. M. Marler ajoute, en souriant, qu'il a trouvé ce discours meilleur que celui de l'an dernier. Il a consacré une partie plus générale à la situation financière de la province et il a donné au moins une idée du montant de la dette nette, à la fin de l'exercice courant, ce qui ne fut pas fait l'an dernier, "pour des raisons assez évidentes".

Dépendant, le trésorier a fait de son mieux pour présenter la situation sous son meilleur jour, sans insister sur ce qu'il y a trouvé de moins favorable. C'est ainsi qu'il a donné peu d'attention aux chiffres définitifs de 1948-49, au lieu de les discuter et de montrer clairement les conséquences malheureuses de cette année de dépenses extravagantes.

Au lieu, dit-il, de les discuter et de montrer clairement les conséquences malheureuses de cette année de dépenses extravagantes, le trésorier a donné beaucoup de peine pour expliquer pourquoi il y a eu si peu de ressemblance entre les chiffres qu'il a donnés à l'Assemblée législative au mois de février 1949 et ceux publiés au mois d'août, nés dans l'état sommaire qu'il est obligé de faire publier chaque année. C'est ce que font les magiciens pour qu'ils réussissent à leur fait détourner l'attention de l'auditoire, autrement ceux-ci verraient exactement ce qui se passe.

M. Marler entreprend, pour sa part, d'analyser les chiffres définitifs de cette année 1948-49, en regard des comptes publics pour cette même année. Il y trouve que les revenus de la province ont atteint le chiffre sans précédent de \$194,469,247.

Et que ce n'est pas cependant la totalité des revenus. De l'avis du chef de l'opposition, le véritable revenu de cette année-là est de \$201,628,287,42 puisqu'il faut ajouter au revenu annuel par le trésorier une somme de \$7,159,040,37 enlevée du montant général du fonds d'éducation.

Les comptes publics de 1948-49, déposés par le trésorier provincial le 2 mars 1950, dit-il, permettent de nous rendre compte de l'administration des affaires de la province pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1949.

Nous voyons que les revenus de la province pour cet exercice ont atteint le chiffre sans précédent de \$194,469,247.05; mais nous constatons assez vite que cette somme ne représente pas la totalité des revenus perçus par l'administration. En effet, au lieu d'entrer dans les revenus le montant intégral représenté par la taxe de vente, les taxes sur l'électricité, etc., versés au fonds d'éducation le trésorier n'entre que le revenu net du fonds, c'est-à-dire le solde qui reste après avoir déduit les dépenses et les engagements de \$7,159,040,37. En d'autres termes, le chiffre des revenus et celui des dépenses ne comprennent pas cet item, et si on veut savoir combien le gouvernement avait réellement à sa disposition en 1948-49, une confirmation d'importance, il faut ajouter ce montant aux revenus indiqués par les comptes publics pour arriver au véritable total qui est donc de \$201,628,287.42.

C'est un chiffre sans précédent dans l'histoire financière de la province, et plus que le double des revenus réels de 1943-44; c'est-à-

dire que sous le régime actuel de l'Union nationale les revenus de la province sont au delà de \$100,000,000 de plus que sous le dernier régime libéral.

"On pouvait penser qu'avec des revenus de l'ordre de \$200 millions, le gouvernement aurait acquis un surplus", dit M. Marler, mais les comptes publics révèlent un déficit formidable qui est désigné comme excédent des dépenses de toute nature sur les revenus".

Ce déficit s'élève à \$30,990,188.48, mais ce chiffre n'indique pas toute la vérité. A cause du jeu des dispositions de la "Loi pour assurer le progrès de l'éducation", les \$11,995,759.66, que le gouvernement a eu soin de conserver dans le fonds d'éducation, sont tombés à la fin de l'exercice dans le fonds consolidé; et par ce fait les résultats paraissent beaucoup meilleurs qu'ils ne le sont réellement. En effet, si cette somme avait été dépensée pour atteindre les objets de la loi de 1946, le déficit de 1948-49 aurait été de \$42,985,948.14; mais par l'amendement voté en 1947 à cette loi, le solde tombe dans le fonds consolidé et diminue d'autant le déficit de l'année.

Déficit de \$42,985,948

M. Marler indique comme partie du déficit cet excédent des dépenses de toutes natures sur les revenus, soit \$30,990,188.48, et il y ajoute la somme de \$11,995,759.66 prise dans le fonds de l'éducation pour être versée dans le fonds consolidé, afin de la replacer un peu plus. Si cette somme avait été dépensée pour les fins auxquelles elle devait être attribuée, le déficit

Dépenses	Prévisions budgétaires	Dépenses réelles	écart
Ordinaires	\$109,130,957	\$142,529,503	\$33,398,546
En immobilisations	16,851,000	64,755,220	47,904,220
Dette publique	16,008,500	18,774,712	2,766,212
	\$141,990,457	\$225,459,435	\$83,468,978

Les prévisions budgétaires totales furent de \$141,990,457 et les dépenses réelles ont été de \$225,459,435, soit un écart en plus de \$83,468,978. La dépense réelle dans le domaine des immobilisations fut de près de \$48,000,000, c'est-à-dire que la dépense réelle a été quatre fois la prévision budgétaire.

Même les montants prévus pour le service de la dette publique ont été insuffisants: il y a là encore l'augmentation considérable de \$2,166,212, dont une partie seulement s'explique par une nouvelle comptabilité. En somme, partout on trouve que les prévisions budgétaires ont été dépassées par des montants énormes.

M. Marler donne ensuite, par département, des exemples de cette façon de dépasser les estimations. Dans le domaine de l'agriculture, le drainage devait coûter \$1,800,000. Il en a coûté \$3,855,372.57. La colonisation, la dépense devait être de \$1,000,000 pour organiser les colons. Elle est de \$5,628,514.32. Aux travaux publics, le montant devait être de \$2,050,000, il fut de \$6,960,960.62. Dans ces trois cas, le budgetaire a été dépassé par une marge de \$11,000,000.

Dans le même discours, le trésorier prévoyait que la dépense capitale serait de \$18,851,000. M. Marler examine si cette prévision fut réalisée et il procède de la même façon que ci-haut.

Dans le budget on prévoyait une dépense de \$10,000,000, en réalité fut de \$50,360,762.71. C'est là l'une des causes du déficit énorme qui résulte des opérations de 1948-1949.

Une question

"Le public se demande, dit le chef de l'opposition, comment un gouvernement peut dépasser de \$83,000,000 la somme des prévisions budgétaires. L'auditeur de la province en fournit lui-même l'explication, en traitant des dépenses. Il fait la comparaison des prévisions budgétaires avec la dépense et il démontre que les autorisations statutaires ont été dépassées de \$74,617,543.20. Et l'auditeur indique que sur le total des dépenses, \$225,915,641.27, le gouvernement a dépensé \$123,837,790.02 en vertu de lois permanentes. Si le gouvernement continue dans cette voie, il n'y aura plus de budget et le contrôle de la dépense échappe aux députés."

Tous les jours le gouvernement présente des mesures nouvelles pour se donner d'autres mandats en blanc ou d'autres mandats pour des sommes considérables. S'il continue dans cette même voie, il n'y aura plus de budget; le gouvernement aura reçu le pouvoir de tout dépenser en vertu de lois permanentes, et le contrôle de la Chambre sur les deniers publics sera réduit à la lecture des comptes publics. Sous l'Union nationale le système budgétaire a été saboté et tourné en ridicule.

Sous-estimation systématique

M. Marler affirme que le trésorier a sous-estimé les revenus par une somme de \$40,000,000 et les dépenses par la somme de \$83,000,000.

"Est-ce un accident?" demande le chef de l'opposition. Il répond dans la négative en affirmant que c'est une habitude sous l'Union na-

tionale. Le chef de l'opposition se demande comment cet écart considérable peut se produire.

"Étudions les chiffres, dit-il. Le 28 février 1948, le trésorier prédisait des revenus probables de \$142,311,000, en ne tenant pas compte des revenus du fonds d'éducation et du produit de la taxe sur le chômage. Le revenu perçu fut de \$181,177,088.04, exactement \$38,766,088.04 de plus que le montant estimé. Cela démontre qu'il n'y a pas eu insuffisance de revenus puisque les revenus réels ont dépassé les estimations faites par le trésorier. Il faut donc chercher les causes ailleurs."

M. Marler compare alors les dépenses estimées et les dépenses réelles et il y trouve des écarts, comme suit:

Dépenses	Prévisions budgétaires	Dépenses réelles	écart
Ordinaires	\$109,130,957	\$142,529,503	\$33,398,546
En immobilisations	16,851,000	64,755,220	47,904,220
Dette publique	16,008,500	18,774,712	2,766,212
	\$141,990,457	\$225,459,435	\$83,468,978

Pourquoi cet écart?

Le chef de l'opposition se demande comment cet écart considérable peut se produire.

"Étudions les chiffres, dit-il. Le 28 février 1948, le trésorier prédisait des revenus probables de \$142,311,000, en ne tenant pas compte des revenus du fonds d'éducation et du produit de la taxe sur le chômage. Le revenu perçu fut de \$181,177,088.04, exactement \$38,766,088.04 de plus que le montant estimé. Cela démontre qu'il n'y a pas eu insuffisance de revenus puisque les revenus réels ont dépassé les estimations faites par le trésorier. Il faut donc chercher les causes ailleurs."

M. Marler compare alors les dépenses estimées et les dépenses réelles et il y trouve des écarts, comme suit:

Dépenses	Prévisions budgétaires	Dépenses réelles	écart
Ordinaires	\$109,130,957	\$142,529,503	\$33,398,546
En immobilisations	16,851,000	64,755,220	47,904,220
Dette publique	16,008,500	18,774,712	2,766,212
	\$141,990,457	\$225,459,435	\$83,468,978

Le résultat des élections

M. Marler ajoute que cet écart considérable est la conséquence directe des élections et que le gouvernement a fait des dépenses exagérées pour assurer sa réélection.

Nous comprenons parfaitement que le fait que les dépenses réelles ont dépassé les prévisions budgétaires par la jolie somme de \$83,000,000 est une conséquence directe de dépenses exagérées faites par le régime actuel afin d'assurer sa réélection. Mais, nous serions dans l'erreur si nous pensions que ce sont les seules conséquences de la politique financière suivie par l'Union nationale au cours de la grande année des élections.

Puis le chef de l'opposition entreprend l'étude du mouvement de la dette consolidée de la province, en suivant la méthode Courtois qui fut celle adoptée par l'Union nationale sous le gouvernement libéral. En suivant cette méthode on trouve que la dette flottante de la province était de \$62,960,599 au 30 novembre 1949.

Dette de \$467,346,744

Pour établir le montant total de la dette de la province, le chef de l'opposition prend le total de la dette consolidée, moins les fonds d'amortissement, \$351,563,750, y ajoute le passif d'impôt au total de \$40,960,260 et le passif éventuel de \$1,853,136 représenté par les emprunts garantis par la province, et il conclut qu'en 18 mois la dette totale a augmenté de \$66,497,141.11 et reproche au trésorier de n'avoir pas annoncé cette augmentation.

M. Marler ajoute que les chiffres précédents ne comprennent pas les dépenses scolaires que le gouvernement a assumées, soit \$59,257,700, et il conclut qu'au 31 août 1949, selon le rapport Courtois, la dette totale de la province était de \$418,132,000. En suivant la même méthode, au 30 novembre 1949, elle était revenue à \$528,604,444, soit une augmentation de \$110,472,444.

Je suppose, dit M. Marler, qu'il s'agit là d'une réduction graduelle de la dette publique, comme le dit le Financial Post le 11 février 1950.

Il ajoute que les promesses du gouvernement aux commissions scolaires représentent une autre dépense annuelle de \$24,000,000. "Il s'agit encore là d'une autre réduction graduelle de la dette publique."

L'année 1949-1950

M. Marler passe ensuite aux résultats de l'année financière 1949-1950; qui ne sont que des estimations puisqu'il faut attendre à la fin du mois d'août pour avoir les chiffres définitifs. Se basant sur les données de la façon de procéder de l'Union nationale dans le passé, M. Marler affirme que les prévisions seront dépassées par les dépenses d'une somme de \$28,655,820. "C'est une amélioration sur

1948-49, dit le chef de l'opposition. Il ajoute qu'à son avis, cette augmentation de dépenses a été causée par les élections de 1948, pour payer des dépenses faites alors.

Revenus de 1949-1950

M. Marler note d'abord que le trésorier provincial a enfin accepté la suggestion qu'il a faite souvent dans le passé, savoir de montrer au compte du revenu tous les revenus perçus par le gouvernement. Puis le chef de l'opposition dit que le total des revenus ordinaires a atteint le chiffre de \$207,183,400, qui est sans précédent et dépasse de plusieurs millions les revenus réels de 1948-1949. Cela équivaut à \$54.95 par tête de population.

Puis le chef de l'opposition examine le montant provenant des taxes prélevées par le gouvernement. D'après l'état provisoire du trésorier, la semaine dernière, il paraît que les revenus ont atteint le total sans précédent de \$167,000,000. Cela prouve que le revenu de la province, sous l'administration Godebout, en 1943-44, fut de \$71,443,085, comparé à \$167,000,000 en 1949-50. Et la taxe de vente, taxe antisociale, selon l'Union nationale, rapporte aujourd'hui \$30,660,000 par année.

Le surplus de 1949-1950

Le chef de l'opposition parle ensuite des résultats probables de l'année financière 1949-1950. Selon le trésorier elle se terminera par un surplus de \$7,620,604. M. Marler affirme que ce surplus est fictif parce que le gouvernement l'a obtenu en vendant à l'Hydro-Qué-

(suite à la deuxième page)

AU SENAT

On formule des critiques sur l'augmentation des taux de fret

Ottawa, 22 (D.N.C.) — Tandis que la Chambre des communes discutait la question des taux de fret, le Sénat entamait hier après-midi une discussion sur le même sujet.

La discussion fut soulevée à l'occasion d'un bill privé dont le parrain est l'hon. Paul-Henri Bouffard, libéral de Québec. Ce bill a tout simplement pour but d'autoriser le Pacifique Canadien à se porter acquéreur, au coût de \$125,000, des actions de la compagnie Shawinigan Falls Terminal Railway.

La transaction n'a rien d'extraordinaire. Mais la loi des chemins de fer interdit à toute compagnie d'en acquérir une autre sans l'autorisation du parlement. Ce bill a tout simplement pour but d'autoriser cette transaction.

Seulement, l'hon. A. Neil McLean, libéral du Nouveau-Brunswick, a pris occasion de ce bill privé pour soulever la question des taux de fret. Il a soutenu que les compagnies, comme la Shawinigan, qui possèdent des lignes de chemins de fer et qui, en retirant des profits en exigeant des droits d'alignement des réseaux nationaux, devraient verser ces bénéfices à un fonds spécial qui permettrait de réduire le déficit des chemins de fer et d'empêcher ainsi qu'une augmentation des taux de fret ne devienne nécessaire.

L'hon. John T. Haig, leader de l'opposition, est intervenu pour soutenir que les pertes subies par les chemins de fer dans leurs autres placements n'auraient pas été imputées aux usagers et entraîner des augmentations de taux.

L'hon. A. J. Léger, conservateur, progressiste du Nouveau-Brunswick a déclaré de son côté que la loi concernant les taux de fret dans les provinces maritimes n'était pas un cadeau fait à ces provinces. Car, explique-t-il, la Commission

Duncan a établi que, depuis 1912, l'augmentation du taux a été de 91 pour cent dans les Maritimes, alors qu'elle n'a été que de 51% dans le centre du pays.

L'hon. Paul Sauvé à l'Ecole centrale

Le second buffet-causerie de la Jeunesse étudiante de l'Union nationale de Montréal, qui sera donnée à l'Ecole centrale des arts et métiers, rue St-Denis, près Ste-Catherine (ancien immeuble de l'Université de Montréal), lundi soir prochain, le 27 mars, à 6 h. 30, s'annonce comme devant être un réel succès.

On sait que l'hôte d'honneur et conférencier de cette réunion doit être le ministre provincial de la Jeunesse et du Bien-être social, l'hon. Paul Sauvé. Il sera présenté par M. Louis-Joseph Pigeon, étudiant en agronomie à l'Institut agricole d'Okla, et remercié par Me John Bumbray, C.R., aviseur légal de la Jeunesse étudiante nationale.

M. Etienne Duval, président de l'Association, présidera activement le buffet-causerie. Les ministres et députés nationaux de l'île de Montréal sont au nombre des invités spéciaux.

Pour obtenir des billets, on est prié de s'adresser à l'organisation centrale de l'Union nationale, 201 Notre-Dame ouest (B.E. 1159) ou à M. Etienne Duval (V.L. 7519).

L'honorable Barrette à C.K.A.C. ce soir

Ce soir au poste CKAC, de 10h. 30 à 10h. 45, l'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, occupera la tribune au programme "Nos Gouvernements". M. Barrette décrira l'action du ministère qu'il dirige dans le domaine du travail non organisé.

A LA FEDERATION

La campagne se termine demain soir et on prévoit encore un déficit de \$25,000

Total des souscriptions à midi : \$897,126 — Pourcentage de l'objectif de \$1,150,000 : 78% — Déficit prévu : \$25,000

Ces quelques chiffres résument, mieux que tout, la situation qui prévaut sur le front de la charité. La 18e campagne annuelle de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises se terminera demain soir et le plus élémentaire réalisme force les dirigeants à prévoir que le total sera en deca de l'objectif par une marge de \$25,000.

Les messages pressants des dirigeants de la campagne et des autorités civiles et religieuses ont porté fruit. "La population a compris que les premières victimes d'un échec seraient les indigents de toutes catégories qui demandent assistance aux 38 œuvres de la Fédération, a déclaré le président général, M. Paul Dozois. On a répondu nombreux à ces appels d'urgence et les souscriptions d'hier, plus encourageantes que celles d'aucune autre journée de la campagne, ont réduit l'écart prévu entre le total et l'objectif."

Cet écart demeure cependant, a continué M. Dozois, et nous envisageons encore un déficit de quelque \$25,000. Vingt-cinq mille dollars répartis sur toute la population, cela signifie une somme insignifiante pour chacun de nous. La refusera-t-on aux pauvres? Après avoir montré tant de générosité jusqu'ici, refusera-t-on de fournir un nouvel effort, un tout petit effort supplémentaire pour assurer le succès de cette campagne, dont dépend le sort de plus de 100,000 malheureux?"

Pourquoi l'objectif doit être atteint

En parlant du déficit de \$25,000, M. Dozois souligne que ce pronostic s'appuie sur la réalité. "Nous ne sommes pas pessimistes à plaisir, dit-il. Il ne s'agit pas d'un truc publicitaire. Nos prévisions se basent uniquement sur les chiffres actuels et l'expérience du passé. Si nous insistons tellement sur la nécessité d'atteindre l'objectif, ce n'est pas pour la vaine gloire de pouvoir proclamer un triomphe. Ce n'est pas pour servir le prestige d'un petit groupe. Nous voulons à tout prix que l'objectif soit atteint parce qu'autrement, il y a des enfants, des jeunes gens, des familles, des vieillards qui souffriront, parce qu'autrement, des milliers d'indigents subiront les dures répercussions de notre échec."

Le meilleur des placements

Les souscriptions à la Fédération se font sous forme de chèques, de billets de banque, d'engagements et même de coupons d'intérêt. Souscription symbolique que ces coupons d'intérêt. La Fédération est, en effet, la plus belle des entreprises, le meilleur des placements, puisque les 38 œuvres de la Fédération transforment notre argent en santé, en bonheur, en reconfort moral, en bien-être pour leurs milliers de protégés.

La température

(Canadian Press)

Une température idéale pour les érabes aujourd'hui. La nuit a été fraîche; ce matin, le temps est clair, ensoleillé et doux, partout dans le Québec et l'est de l'Ontario.

Ottawa, Montréal, Laurentides et région du Saint-Maurice: clair au jour d'aujourd'hui. Nuageux ce soir. A peu près la même température qu'hier. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Ottawa, Montréal, Sainte-Agathe et La Tuque, 38.

Ville de Québec, Cantons de l'Est, Lac Saint-Jean et région de Baie-Comeau: clair. Même température qu'hier. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Québec, 36. Sherbrooke 38, Chicoutimi et Rivière-du-Loup 35.

Gaspé: clair et peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum de bonne heure ce matin, et maximum cet après-midi à Miramichi et Mont-Joli, 37.

Réunions de la S.S.J.B.

Saint-Laurent: Réunion régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste à 8 heures 15 p.m. au local habituel. Tous nos membres sont priés d'y assister.

Saint-Jean-de-la-Croix: Réunion régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste à 8 h. 30 p.m. au local habituel, 6645, boul. Saint-Laurent. Tous nos membres sont priés d'y assister.

Sainte-Genève: Réunion régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste à 8 h. 30 p.m. au local habituel, sous-sol de l'église. Nous comptons sur votre présence.

Souscription par versement

Les dirigeants de la campagne recommandent de nouveau à l'attention du public le mode de souscription par versements qui permet d'augmenter sa contribution sans qu'on soit obligé de la payer immédiatement, sans qu'on soit même obligé de déboursier un seul sou tout de suite. Il suffit de s'engager pour un certain montant payable en autant de versements qu'on désire et aux dates de son choix. Il n'y a qu'une campagne de la Fédération par année, mais ses œuvres ont besoin d'un appui financier toute l'année.

Le meilleur des placements

Les souscriptions à la Fédération se font sous forme de chèques, de billets de banque, d'engagements et même de coupons d'intérêt. Souscription symbolique que ces coupons d'intérêt. La Fédération est, en effet, la plus belle des entreprises, le meilleur des placements, puisque les 38 œuvres de la Fédération transforment notre argent en santé, en bonheur, en reconfort moral, en bien-être pour leurs milliers de protégés.

La température

(Canadian Press)

Une température idéale pour les érabes aujourd'hui. La nuit a été fraîche; ce matin, le temps est clair, ensoleillé et doux, partout dans le Québec et l'est de l'Ontario.

Ottawa, Montréal, Laurentides et région du Saint-Maurice: clair au jour d'aujourd'hui. Nuageux ce soir. A peu près la même température qu'hier. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Ottawa, Montréal, Sainte-Agathe et La Tuque, 38.

Ville de Québec, Cantons de l'Est, Lac Saint-Jean et région de Baie-Comeau: clair. Même température qu'hier. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Québec, 36. Sherbrooke 38, Chicoutimi et Rivière-du-Loup 35.

Gaspé: clair et peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum de bonne heure ce matin, et maximum cet après-midi à Miramichi et Mont-Joli, 37.

Réunions de la S.S.J.B.

Un document qui annonce de grandes choses

Pour la quatrième fois depuis un peu plus de douze ans, l'épiscopat de la province de Québec publie une lettre pastorale collective sur la question sociale. En 1937, c'était la lettre pastorale sur le problème rural. En 1941, à l'occasion du cinquantième anniversaire de Quadregesimo Anno, l'épiscopat publiait la lettre pastorale sur la restauration de l'ordre social. 1946 a vu la publication de la lettre pastorale sur la colonisation. Dimanche prochain, l'on rendra publique dans toutes les églises et chapelles de la province de Québec la lettre pastorale collective sur le problème ouvrier en regard de la doctrine sociale de l'Eglise.
 Les trois premiers documents épiscopaux ont eu un sort inégal. La lettre pastorale sur le problème rural a connu une diffusion extraordinaire. Elle a été lue, expliquée, commentée, discutée dans des milliers et des milliers de cercles d'étude. Durant un seul hiver, 1938-39, si notre mémoire est exacte, l'U.C.C. réussit à mettre sur pied plus de 5,000 cercles d'étude dont le principal objet de discussion était la lettre pastorale sur le problème rural.
 On a écrit que ce document épiscopal était la charte des cultivateurs québécois. Le mot n'a rien d'exagéré. Les transformations profondes qui se sont opérées en milieu rural depuis une dizaine d'années tirent leur inspiration en bonne partie de ce document.
 La lettre pastorale sur la restauration de l'ordre social est un document auquel les travailleurs sociaux réfèrent souvent. Elle n'a cependant pas l'importance pratique de la lettre pastorale sur le problème rural. Celle-ci est une application concrète de la doctrine chrétienne en milieu rural. L'autre est plutôt un rappel des grands principes qui sont à la base des encyclopiques sociales.
 La lettre pastorale sur la colonisation était une étude aussi remarquable que la lettre pastorale sur le problème rural. On peut la tenir à juste titre pour la charte des défricheurs. Mais elle n'a pas connu la diffusion qu'elle méritait. Les circonstances y sont pour beaucoup. Elle parut au lendemain de la guerre. L'embauchage était à un très haut niveau. Les salaires montaient rapidement. Peu de familles songeaient à s'établir sur la terre. L'apathie des gouvernements et la mollesse de l'opinion publique n'étaient pas pour favoriser un mouvement de prise de possession du sol. La lettre pastorale sur la colonisation, il faut le dire avec regret, n'a pas eu de lendemain. Elle inspirera sûrement des mouvements qui s'annoncent prochains. Il faudra un jour l'exhumer et la mettre à contribution pour le lancement d'un vaste mouvement de retour à la terre.
 Le document dont nous entendrons lecture dimanche prochain s'annonce comme une pièce de très grande valeur. On dit qu'il a quatre-vingts pages et qu'il couvre tous les aspects du problème ouvrier.
 Il vient à son heure. La province de Québec n'est plus le pays agricole qu'ont connu nos pères. L'industrie y occupe la première place. La population s'est déplacée des centres ruraux vers les villes. Les fils "d'habi-

tants" sont devenus des salariés. Beaucoup sont déjà des prolétaires. Ils en ont la mentalité, ils en ont les qualités et les défauts. Cette évolution économique et sociale pose une multitude de problèmes d'adaptation. Nous avons la chance de connaître l'expérience des pays qui nous ont précédés dans la voie de l'industrialisation. Nous connaissons leurs erreurs; nous pouvons les éviter en partie.
 S'il faut en juger par le bref résumé qu'en ont donné les journaux de lundi, la lettre pastorale sur le problème ouvrier n'est pas une simple étude théorique, un rappel des grands principes chrétiens en matière de vie sociale. Elle saisit la réalité dans toutes ses implications concrètes. Elle aborde le problème tel qu'il se pose et suggère des solutions. Elle ne propose pas des méthodes techniques. Elle dit comment doit se traduire dans la réalité les principes chrétiens en matière sociale. Elle est un document courageux, une étude qui va droit au problème et qui l'aborde avec un sens très aigu des réalités.
 On devra noter le fait particulièrement réconfortant qu'en moins de treize ans, l'épiscopat de la province de Québec se soit penché quatre fois sur les problèmes des travailleurs des champs et de l'usine, pour les étudier, proposer des solutions, sonner le réveil des consciences et appeler toutes les bonnes volontés à la restauration de l'ordre social. S'il est un pays où l'on doit tenter l'application pratique de la doctrine sociale de l'Eglise, c'est bien Québec. La population est catholique en très grande majorité, le gouvernement est catholique, la plupart des organisations professionnelles: patronales, ouvrières et agricoles, se réclament de la doctrine sociale de l'Eglise.
 Que manque-t-il pour réaliser dans les faits ce que tout le monde prêche en théorie? Une collaboration plus intime entre tous ceux qui se réclament de la doctrine chrétienne et surtout le courage d'appliquer concrètement ce que chacun prêche dans l'abstrait.
 C'est souvent là que surgissent les difficultés. Chacun prône des réformes, mais pour le voisin. Quand vient le moment de les appliquer, on rejette le tout sur l'adversaire. Ce sont les plus forts qui emportent le morceau. Les plus forts ne sont pas toujours les patrons; ils ne sont pas toujours non plus les ouvriers. Ils sont alternativement les uns ou les autres selon les circonstances.
 Ce qu'il faut pour la restauration de l'ordre social, c'est d'abord de la bonne volonté et des concessions réciproques. Il faut aussi un régime d'institutions qui appelle la collaboration et qui réduise les conflits au strict minimum. Dans la province de Québec, nous avons tous les éléments qui peuvent mener à un ordre corporatif dans lequel les différentes classes sociales trouveront leur bien sans empiéter sur celui des autres.
 Le document qui sera rendu public dimanche prochain semble annoncer de grandes choses. Il ne faudra pas se contenter d'entendre la lecture; il faudra en organiser la diffusion, l'étude, la discussion dans tous les milieux, mais surtout chez les principaux intéressés, les patrons et les ouvriers.
 Gérard FILION

Italie et France connaissent, depuis la guerre, un destin curieusement parallèle. Les années de la résistance, de la misère, du marché noir, de la libération, des épurations trop hâtives, ont été suivies, de chaque côté des Alpes, d'une montée en flèche d'abord, puis d'un recul progressif du péril communiste. Victorieux, les partis modérés (M.R.P. en France, démocrates chrétiens en Italie) s'attachent, dans les deux pays, à résoudre les mêmes difficultés économiques et monétaires, à mener à bien par des voies sensiblement identiques, une même tâche de reconstruction.
 La comme ici le réel malaise économique des masses, utilisé par des agitateurs d'extrême-gauche à des fins politiques, continue d'alimenter des grèves où il n'est pas toujours aisé de faire la part des revendications légitimes et celle de l'obéissance aux mots d'ordre moscovitaires. Dans les deux pays, le phénomène capital de ces dernières années, véritablement étonnant en raison des déplorables conditions générales de la vie, a été l'indifférence et la lassitude croissantes du peuple à l'égard des entreprises anarchiques. La grande majorité des petites gens a vite compris que le problème n'est si simple qu'il suffise de réclamer constamment et aveuglément des hausses de salaires; qu'il est bien plus sage, au lieu de placer systématiquement "des bâtons dans les roues", de contribuer à provoquer une diminution d'ensemble du coût de la vie. Celle-ci ne peut s'obtenir que lorsque les usines tournent à plein rendement et que la stabilité intérieure favorise la position du pays à l'égard du prêteur ou du client étranger.
 Sûrement pas l'impossibilité de trouver chez nous un homme qui soit apte à remplir la fonction.
 Un pays qui n'a pas de difficulté à trouver des hommes capables de remplir les plus hautes fonctions judiciaires et administratives n'en devrait pas avoir davantage à en trouver qui pourraient s'acquitter des besognes décoratives surtout qui sont, ou qui devraient être, celles du gouverneur général.
 Et pas davantage le fait que depuis la Confédération, pour ne pas remonter plus haut, le poste a toujours été occupé par un Britannique.
 Nous sommes précisément en frais de changer tout cela. Nous sommes une nation adulte, comme dit M. Saint-Laurent, et c'est pour quoi nous avons, entre autres, décidé qu'à l'avenir les Canadiens régleraient chez eux leurs litiges judiciaires et jeté par-dessus bord l'appel au Conseil privé.
 L'on ne s'aviserait sûrement pas de prétendre qu'il importe au maintien des bonnes relations entre la Grande-Bretagne et nous que le gouverneur général soit un homme de là-bas.
 Pour que deux voisins — égaux en tout, aux termes mêmes d'une loi britannique — entretiennent de bonnes relations, il n'importe sûrement pas que l'un installe chez l'autre un délégué qui y tienne officiellement le premier rang, qui y fasse les honneurs de la maison.
 Un état de choses pareil n'a pu être accepté ou toléré chez nous qu'au temps où le Canada était une dépendance de la Grande-Bretagne.
 C'est un vestige de l'état colonial et qui doit, avec les autres, disparaître.
 Faut-il une fois de plus répéter que l'opposition que nous ferions, éventuellement, au renouvellement de mandat de lord Alexander — dont l'on recommence à parler — ne comporte rien qui vienne de la personne de l'actuel gouverneur général?
 Question de principe simple, question de dignité nationale, et sur laquelle nous ne songerions sûrement pas à revenir, si une campagne ne paraissait pas se dessiner qui profiterait du prestige et des hautes qualités de lord Alexander pour prolonger un état de choses contraire à la logique de notre évolution politique.
 Contraire aussi, en définitive, nous en sommes convaincus, aux intérêts réels tant de la Grande-Bretagne que du Canada.
 Mais n'oublions jamais — M. King nous l'a nettement déclaré — que c'est du gouvernement canadien que dépend, en vérité, la solution de ce problème.
 Le gouvernement britannique ne fera que ratifier son choix.
 L'ascension
 Le séminaire de Sherbrooke célébrera cette année son soixante-quinzième anniversaire. On annonce que l'on commencera en même temps dans cette ville les travaux d'un deuxième séminaire, qui sera indépendant du premier, mais se développera dans le même sens.
 Il est probable que les fêtes du soixante-quinzième anniversaire seront très brillantes.
 Le séminaire possède, tant aux États-Unis qu'au Canada, grand nombre d'anciens élèves, dont M. Saint-Laurent et M. John Hackett, l'ancien député conservateur de Stanstead, pour ne noter que certains des plus connus à l'extérieur.
 Du point de vue canadien, quel argument peut-on invoquer pour justifier la présence continue, à

BLOCS - NOTES

Encore M. Dolan
 Ce n'est pas la première fois que nous avons l'occasion de commenter les dires de M. Dolan.
 M. Leo Dolan est, comme l'on sait, directeur de l'office fédéral du tourisme. Nous ne savons pas si cet anglophone d'origine parle le français.
 Ce que nous savons, par exemple, c'est que le bon sens et l'expérience l'ont amené à la conclusion que le visage français de la province de Québec est, du point de vue du tourisme, l'un de ses principaux actifs.
 Et comme c'est un esprit à la fois honnête et logique, il ne marque point de dire et redire cette vérité, dans tous les milieux, plus particulièrement, semble-t-il, dans les milieux anglais et d'en marquer les conséquences logiques.
 L'Hôtellerie, une revue professionnelle, souligne, d'une façon spéciale, dans sa livraison de février, l'un des récents discours de M. Dolan, celui qu'il a prononcé au banquet annuel de la Northern Resorts Association.
 Aux dires de M. Dolan, écrit M. Georges Pétolas, nous nous anglicisons lentement, pire encore, nous devenons insensiblement Américains, sous prétexte de plaire aux touristes qui nous visitent.
 Voilà une magistrale erreur! déclare le collaborateur de l'Hôtellerie, qui ajoute, précisant que cette atmosphère française ferait tant plaisir aux étrangers:
 Dans nos grands hôtels de Montréal on s'américanise à plaisir Pourquoi ne pas afficher

les règlements et avis dans les deux langues? Cette façon de faire rappellerait aux étrangers que Québec est une contrée sociale, très différente des autres.
 Nos grands magasins sont loin de faire leur possible pour engager un personnel bilingue, si bien qu'on a l'air d'être sorti de la lune quand on demande un renseignement en français.
 Voilà ce que reproche M. Dolan, un Anglais, dont l'esprit est large et le bon sens remarquable.
 Certes nous avons bien un hôtel, le plus récent à Montréal, et qui s'appelle Laurentien, on s'est efforcé de donner à l'établissement une décoration canadienne-française (je n'ai pas dit atmosphère) mais là, comme ailleurs les menus sont en anglais alors qu'on voit à New-York des menus bilingues dans les grands hôtels; enfin les tableaux et règlements de l'hôtel devraient être bilingues et tout le personnel devrait comprendre le français.
 J'ai mentionné l'hôtel Laurentien, car c'est un établissement qui a le mérite d'avoir tenté quelque chose, mais j'en connais d'autres où le français est considéré comme une langue malgache.
 Quelle pitié!
 Il faut féliciter les autorités municipales, la Cie des tramways, d'afficher le français autant que possible, mais ce serait plus plaisant, pour les touristes, d'avoir à Montréal plus de rues portant des noms français.
 Voilà nombre de points sur lesquels pourrait s'exercer l'activité de ceux qui, par fierté patriotique ou par souci de faire rendre au tourisme tout ce qu'il peut donner, veulent assurer au français sa juste place dans ce domaine.
 Remercions M. Dolan et une revue spécialisée comme l'Hôtellerie de nous l'avoir une fois de plus rappelé, et tâchons de profiter de la leçon.
 Conseil pratique
 Mais ce n'est pas pour cette leçon d'ordre général que nous avons d'abord cité ces textes; c'est pour le conseil très pratique, et auquel il nous semble qu'on ne saurait faire trop largement écho, que comporte l'article de M. Pétolas.
 Ce qu'il faut, dans une grande métropole, dit donc M. Pétolas, c'est un Comité de renaissance, groupant des Canadiens français et des Canadiens anglais de bonne volonté qui sauraient convaincre nos grandes industries d'afficher le français chaque fois que la chose est possible.
 On frapperait ainsi à la tête. et on aurait chance que conseils et recommandations portent fruit.
 Il doit y avoir bon nombre de Canadiens de langue anglaise qui pensent comme M. Dolan et qui dans l'intérêt du tourisme — des bonnes relations entre les races aussi — pourraient faire écho à ces sentiments.
 Il doit y avoir pareillement un

Il faut du français sur l'Atlantique

Des voyageurs français, belges et suisses s'étonnent que le réseau aérien "Trans-Canada" soit si peu bilingue: tout se fait en anglais et les "hôtesse" ne savent pas deux mots de français.
 C'est d'ailleurs exactement la même chose sur les lignes de paquebots ayant Québec ou Montréal pour terminus canadiens: tout le personnel affecté de ne pas savoir le français et les menus sont en anglais et souvent en allemand. Ce dernier trait est un raffinement de délicatesse dont le français pourrait assez bien s'accommoder.
 Les avis sont rédigés en anglais et, en allemand et les cartes d'invitation au micro sont aussi données dans ces deux langues, de même les exercices de sauvetage.
 Le français a au moins droit à une considération égale à l'allemand sur les transatlantiques, surtout quand ceux-ci viennent accoster dans un pays bilingue et dans des ports à grande majorité française comme Québec et Montréal.
 Plusieurs voyageurs canadiens-français, qui ont fait la traversée, ont exigé avec raison des compagnies de transport maritimes un service essentiellement bilingue.
 Qu'on se rappelle seulement que dans les services de sauvetage, le français n'est pas employé: on verra que c'est une lacune que les passagers de langue française ont le droit de voir corriger. (S.I.F.)

Un moraliste immarcescible

Maurice Le Noblet Duplessis, qui ne semble pas avoir lu un seul volume depuis vingt-cinq ans, s'est-il mis à pratiquer l'évangile? On peut se le demander devant son ascension de plus en plus marquée vers les sphères immarcescibles de la morale, de la théologie et du mysticisme. Lors que, juché sur la Bible, il nous développait sa profonde philosophie du travail ou que, tout dernièrement encore, il lançait son évangélique apostrophe à Gérard Picard, on ne pouvait que soupçonner, chez lui, un si radical changement de perspectives. Mais, après sa déclaration sur le vice à Montréal, les doutes ne sont plus permis et s'envoient comme convictions de politiciens au souffle de Satan.
 Les réflexions duplessistes, par exemple, sur le sacrement de pénitence ont bien dû faire se retourner dans leurs tombes quelques Pères de l'Eglise. Mais ce laus du Pape de l'Union nationale a eu encore plus d'échos chez les vivants et c'est bien normal. Le Devoir est toujours à l'affût des grandes déclarations historiques, surtout lorsqu'elles peuvent avoir des répercussions immédiates dans la population. Aussi me suis-je empressé d'aller interviewer quelques personnages-clés propres à éclairer à tous notre lanterne là-dessus.
 A la question posée: "Que pensez-vous de la déclaration sur le vice du premier ministre de la province?" un théologien, un député de l'Union nationale, un député libéral de Québec, un membre de l'Exécutif de Montréal, un propriétaire de "bookie" et un géant de cabaret-lupanar ont bien voulu répondre comme suit:
 Le théologien. — Je ne me mêle pas de politique. J'avouerai toutefois que les considérations du premier ministre sur la "perfection venue sur la terre il y a 2,000 ans" et son commentaire sur les notes de Cana m'ont jeté dans un abîme de réflexions. Je sais qu'en Europe, et un peu partout, on a commencé à repenser certaines parties de la théologie mais la méthode du théologien des Trois-Rivières n'a pas été sans me donner un petit choc. J'ai pourtant du coffre. C'est tout ce que je peux vous dire. Je vous rapporterais toutefois, pour finir sur une note gaie, les paroles de ce drôle qui prétendait qu'à la Commission des liqueurs on faisait le contraire de ce qui s'est produit à Cana...
 Le député de l'Union nationale. — Le "cheu" est le "cheu" et il a toujours raison. D'autant plus qu'il a son mot à dire dans le patronage de mon comité. Naturellement, je vous dis ça à vous, j'ai mon idée personnelle mais vous ne l'aurez pas. Je ne suis pas encore assez riche pour me retirer de la politique.
 Le député libéral. — Je suis dans l'opposition. Je "vas" parler. La déclaration de Maurice peut lui coûter des votes et j'en suis content. Je déplore avec toute ma sincérité qu'il est bien connu, la situation faite à la moralité à Montréal. Le Devoir a raison de "varguer". Si cette situation se reproduit quand nous serons au pouvoir, venez me revoir. Je vous défends de vous servir de la déclaration que je viens de faire car il faudra la modifier.
 Le membre de l'Exécutif. —



Gabardine de rayonne rouge — la couleur en vogue ce printemps. La jupe de ce costume a un pli au centre et sa tunique porte un large collet genre châle aux revers très larges. Ce costume est fait de gabardine de rayonne Courtauld par Domie.

Vous pouvez coudre vous aussi et confectionner de jolies choses

Vous pourrez plus facilement remplacer les tentures et les housses de votre chambre ou de votre boudoir si vous savez faire vous-même le travail

Ce sera bientôt, encore une fois, l'époque du grand nettoyage de printemps. Il ne semble pas y avoir de moyen de l'éviter. Tous les ans, nous faisons la même chose, battons les tapis, nettoignons les placards, polissons les planchers. Mais c'est bien décourageant si, après avoir fait tous ces efforts, vos meubles et tentures paraissent encore défraîchis ou usés. Même un bon nettoyage n'enlève pas toujours cet air passé qu'ont les rideaux et les endroits usés des capitonnages. Seuls des housses et des rideaux neufs rendront votre intérieur attrayant.

Peut-être pensez-vous ne pas pouvoir vous permettre de les faire faire maintenant? Pourquoi ne les faire vous-même pas vous-même avec votre machine à coudre? Ce n'est pas si difficile que vous le pensez, même si vous n'avez fait que peu de couture jusqu'à présent. Coudre, comme tout le reste, est assez simple quand vous apprenez petit à petit à faire les choses. Les experts du centre d'écoulement de votre localité peuvent vous enseigner comment harmoniser les couleurs dans votre intérieur, comment mesurer les fenêtres ou les chaises.

IMPORTANT

Bien prendre les mesures est l'une des choses les plus importantes.

Pour les jours pluvieux

Londres. — A la Foire des industries britanniques, on verra des parapluies de dames de modèles inédits. Dans la section des articles de fantaisie à Olympia, il y aura une série complète de parapluies Art Deco, dont chacun est fait à la main et dont la plupart sont magnifiquement peints à la main de couleurs agréables, avec des poignées élégantes et des gans assorties à la couverture.

Feuilleton du "Devoir"

Les deux amours de Jocelyne

par Jeanne MOREAU-JOUSSEAU

59

(Suite)

Il ignorait la cause de ce changement imprévu, mais en son for intérieur, une allégresse qu'il ne pouvait maîtriser chantait et apparaissait à son insu aux yeux des convives. Jamais il n'avait été si brillant. Bernard Monval, remarquant les yeux rayonnants de son sous-directeur, sa verve inaccoutumée, échangea un regard avec sa mère et vit qu'un sourire malicieux errait sur ses lèvres pâles. Elle observa Jocelyne qui écoutait Maurice avec une religieuse attention, ponctuée d'un signe d'approbation tout ce qu'il disait et Bernard Monval comprit: Maurice aimait Jocelyne et la présence de la jeune fille apportait chez lui, si calme d'habitude, une grisaille légère qui s'extériorisait malgré lui. Bernard soupira en songeant que cette charmante enfant ne deviendrait pas sa bru. Mais son cœur d'honnête homme se réjouit. Il serait heureux de voir Maurice épris de Jocelyne et tous ses efforts tendraient dans ce but: unir Jocelyne à Maurice.

— Mon pauvre Olivier serait satisfait, se dit-il, car, alors, j'aurais tenu mon serment. Avec Maurice, Jocelyne serait sûre d'être heureuse.

Il ferait donc tout son possible pour rapprocher les deux jeunes gens. Serait-ce le prétexte d'apprendre la dactylographie et la comptabilité à Jocelyne, il la prierait de venir au bureau de l'usine deux heures chaque après-midi. Et, naturellement, Maurice serait son

professeur, tandis que lui initierait Jacques aux affaires.

Le dîner touchait à sa fin. Jocelyne levait le café. Maurice ne perdait pas un seul des mouvements de la jeune fille. Jacques le constata, mais cela lui fut tout à fait indifférent. Jocelyne ne l'intéressait plus. Il ne pensait qu'à une chose, s'échapper et aller rejoindre Isabelle. Mais après le café, chacun passa au fumoir et Jacques ne put s'empêcher de se dire: il en prit son parti d'autant plus aisément qu'il était fort déprimé par les émotions de la soirée.

Dès que Mme Monval se fut retirée, Jocelyne elle aussi regagna sa chambre.

Assitôt M. Monval s'approcha de Maurice et prenant la main de son sous-directeur, il la serra chaleureusement.

— Je vous renouvelle mes excuses, mon cher Maurice, pour vous avoir suspecté quelques secondes seulement. Vous êtes d'autant mieux réhabilité en mon esprit que le coupable s'est fait connaître, dit-il en regardant son fils. Lui aussi vous doit réparation pour avoir abusé de votre confiance.

Jacques, soudain pâli, tendit lui aussi sa main à Maurice et balbutia:

— Pardonnez-moi, Maurice. Poursuivi par un créancier pour une dette de jeu, j'ai perdu la tête en voyant à portée de ma main ces liasses de billets. Je me suis emparé d'une... Je le regrette et me repens...

(A suivre)

Carnet mondain

DEPLACEMENTS

Mlle Marie Tétrault a passé la semaine dernière à Valleyfield, l'invitée du juge et de Mme Maurice Fortin.

M. et Mme Lucien Paquin, M. et Mme E.-F. Brasseur, tous de Huberdeau, quittent Montréal aujourd'hui pour New-York, d'où ils s'embarqueront pour un voyage en Europe.

AU CERCLE D'ART

Le Père Bernardin Verville, O. F. M., donnera une causerie, ce soir, à 8 h. 30, à l'hôtel Ritz-Carlton, sous les auspices du Cercle d'Art de Montréal. Le conférencier a intitulé son texte "Mystère de Thérèse d'Orléans". Le programme musical a été confié à Mme Marthe Létourneau et aux anciens élèves de Mme Jean-Louis Audet.

A l'issue de cette soirée, les membres du Cercle d'Art seront les invités de MM. Claude Janin et Olivier Mercier-Gouin, à une réception en l'honneur du Père Verville et des artistes invités.

DANSE DE LA FACULTE

La danse annuelle de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal aura lieu au Community Hall de Ville Mont-Royal jeudi, le 13 avril prochain.

DEJEUNER-CAUSERIE

L'ambassadeur des Pays-Bas au Canada, le Dr Jean Herman van Roijen, sera l'hôte d'honneur du prochain déjeuner-causerie du Women's Canadian Club, qui aura lieu demain, à 1 h., à l'hôtel Windsor. Prendront place à la table présidentielle: Mme van Roijen, le consul général des Pays-Bas et Mme A. Sevenster, le vice-consul des Pays-Bas, M. J. Vancamp, Mgr Olivier Maurault, M. David L. Thompson, M. George Mooney, M. A. S. McNichols, le Rev. H. J. Stern, le colonel M. L. de Rome, M. Philip E. Durnford, Mme Joseph Edouard Perrault, Mme A. T. Galt Durnford, Mme Jules Basset, M. R. Lyman Williams, Mme John Pangman, Mme W. Durie McLennan.

FIANÇAILLES

M. et Mme Gaston De Serres font part des fiançailles de leur fille Marielle à M. Roger Laurin, fils de M. Thomas Laurin, décédé, et de Mme Laurin.

On annonce les fiançailles de Mlle Lise Dionne, fille de M. et de Mme Clarence Dionne, à M. Wilbrod Bastien, fils de M. et de Mme Wilbrod A. Bastien, de Pointe-Claire. Le mariage sera célébré en juin.

Le sénateur et Mme A. Neil MacLean, de Saint-Jean, N.-B., annoncent les fiançailles de leur fille Margaret May, à M. James Hendricks Turnbull, fils de M. Eber H. Turnbull, décédé, et de Mme Turnbull, de Saint-Jean. Le mariage aura lieu samedi, le 8 avril.

Départ de pèlerins ce soir pour Rome

Le premier groupe de pèlerins à quitter la métropole ce printemps, à destination de Rome, partira de la gare centrale, ce soir, à 9 h. 05. Il voyagera dans la première section du "Mont Royal", du Rutland Road Road. Ce groupe s'embarquera à New-York à bord du S. S. Atlantic. Il est organisé par Canada Voyage. On compte que près de 250 pèlerins participeront à ce pèlerinage.

LA MODE DU JOUR



Voilà le modèle que vous porterez avec plaisir l'été prochain à la ville ou n'importe où. Tous les détails de cette petite robe sont jolis: plis, poches et ceinture de la jupe; le corsage avec ses piqués est plein d'attraits.

Ce No 9329 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grande robe réquiert 4 verges et 1 huitième d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Deux sons de cloche

"On ne peut contenter tout le monde et son père", fait dire La Fontaine au menuisier d'une de ses fables. Les journalistes qui donnent leur opinion ou expriment leurs idées tous les jours ou plusieurs fois par semaine s'aperçoivent probablement plus que les autres de la vérité émise par le fabuliste. La dernière preuve que j'en ai remonte à peine à quelques jours. Le même courrier m'apportait deux lettres de ton différent au sujet du même article, celui où nous déplorions la décision du conseil de ville de Montréal concernant la mode des vêtements insuffisants dans les lieux publics en été.

La première de ces lettres est écrite au nom du président et de la présidente du Comité diocésain d'Action catholique et au nom du directeur diocésain de l'Action catholique; la lettre est signée par le directeur lui-même, Mgr Albert Valois, P.A., V.C. Cette lettre est pour encourager la chroniqueuse et la remercier de faire sa part dans la lutte pour la moralité.

La deuxième me mériterait beaucoup attention mais comme elle est un digne écho de plusieurs discours saugrenus d'hommes publics de ce temps-ci, on peut peut-être la parcourir ensemble pour se rendre compte de la puissance de jugement de certains messieurs qui prétendent imposer leur point de vue dans les affaires publiques.

"Si le règlement des pudibonds ne s'était borné qu'à prohiber le torse nu des mâles, écrit ce correspondant, il eût été adopté à l'unanimité."

"Mais il contenait tant de folichonneries que les gens les plus sensés du conseil ont tout mis de côté, et, à mon avis, ils n'avaient pas tort."

"Je m'étonne que l'on n'ait pas encore songé à recourir Jésus en croix d'une robe de chambre. Il est là tendu et pendu, les bras ouverts, le torse nu, les cuisses et les jambes "à l'air", ne portant qu'un "short" très bref.

"On en voit partout des Christ en croix, tout nus, sur les routes, dans nos campagnes; ils sont même de grandeur naturelle et personne, même les vieilles filles, ne s'en offusque."

Vous voyez si c'est fort comme raisonnement! Et c'est signé: "Un habitant". Ce n'est pas flatteur pour la corporation. Heureusement que nous savons tous que les gens de la terre sont ordinairement gens de grand bon sens qui ne songeraient jamais sérieusement à s'inspirer d'un tableau ou d'une statue représentant un martyr ou un condamné de droit commun, dans la tenue de son supplice, pour lancer une mode nouvelle ou autoriser un costume trop sommaire. Mais n'avez crainte, ce correspondant est probablement un citadin qui aime surtout le manque de mesure dans les modes et qui s'empresse de contredire la chroniqueuse qui en tient depuis toujours pour la note juste et le juste milieu. Comme quoi il faut toutes sortes de monde pour faire un monde.

Germaine BERNIER

SOUS LE SIGNE DU POISSON

Pour aider à passer la seconde moitié du carême

Recettes faciles pour varier les menus maigres

Le carême entre dans sa deuxième moitié, peut-être aimerez-vous à renouveler vos recettes de poisson. Voici quelques suggestions à ce sujet.

GIBLOTTE DE POISSON

Faites roussir dans une casserole de l'oignon émincé avec de l'huile, y ajouter ensuite deux belles tomates pelées et coupées en morceaux, un peu de persil haché et un ail entier. Ajouter après cuisson un demi-verre de vin blanc (facultatif). Mettre dans un bol une cuillerée de farine que l'on délaie avec de l'eau et versez peu à peu sur la sauce en la remuant. Quand la sauce est assez épaisse, on ajoute le poisson coupé en tronçons et on le fait cuire en remuant souvent la casserole pour qu'il ne s'attache pas.

KOUBILIACK AU SAUMON

Choux émincé
Julienne de carottes
1 livre de saumon en conserve
Mayonnaise

Mélangez le choux émincé et la julienne de carottes. Disposez le saumon sur le dessus, et la mayonnaise sur le tout. Décorer de tranches cuites, d'oeufs cuits durs hachés et de persil (6 portions).

SOUFFLE AU SAUMON

1 livre de saumon en conserve
1/2 tasse de chapelure
1/2 tasse de lait
3 jaunes d'oeufs
Sel
Poivre de Cayenne
Jus de citron

Émincer le saumon. Ajouter les assaisonnements et le jus de citron. Cuire la chapelure dans le lait durant 10 minutes, puis ajouter le saumon, les jaunes d'oeufs battus et le jus de citron. Battre les blancs d'oeufs et les incorporer au premier mélange. Verser dans une casserole beurrée allant au four et cuire jusqu'à consistance ferme. Servir avec sauce au goût.

OEUF FARCIS AU SAUMON

3 oeufs cuits durs
1/2 tasse de saumon lamellé
Sel et poivre
2 c. à soupe de cornichons dans la moutarde
4 olives vertes, hachées
9 c. à soupe de mayonnaise
Un peu de jus de citron ou de vinaigre

Après avoir divisé le saumon en fines lamelles, couper les oeufs par la moitié, enlevant le jaune de chacun d'eux. Mélanger les jaunes, le saumon, les cornichons, les olives, la mayonnaise, le sel et le poivre. Mettre ce mélange dans les moitiés de blancs d'oeufs cuits. Servir sur un lit de laitue et napper d'une cuillerée à thé de mayonnaise.

SAUCE TARTARE AU CITRON

1 tasse de mayonnaise
1/2 cuillère à thé de jus d'oignon ou 1 cuillerée à soupe de ciboulette hachée
2 cuillerées à soupe de "relish" vert ou de piment vert haché
Du jus de citron



Le Dr ELENOR BLACK, de Winnipeg, est la première Canadienne nommée "fellow" du "Royal College of Obstetricians and Gynaecologists". Le Dr Black est membre du personnel de la faculté de médecine de l'Université du Manitoba et de l'hôpital Général de Winnipeg. (Photo C.P.)

La prison des femmes enfin améliorée

La présidente du "Montreal Council of Women", Mlle Kerry, et la présidente du Comité de réforme de la prison des femmes, Mme H. F. Reusing, nous font tenir la nouvelle suivante.

Le "Montreal Council of Women" apprend avec satisfaction que le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, a résolu de prendre des mesures pour améliorer les conditions de la prison des femmes de la rue Fullum. Le Conseil déclare que plusieurs demandes avaient été adressées au premier ministre depuis neuf mois au sujet du manque d'espace, des conditions de vie inacceptables, du manque de facilité de ségrégation, d'instructions et de réhabilitation qui sont une source de graves inconvénients parmi la population protestante de Montréal.

Dans un communiqué aux journaux, le Conseil accueille très favorablement les mesures qui seront prises pour améliorer particulièrement le sort des malades mentales détenues à la prison des femmes.

Le Conseil exprime l'espoir, en outre d'autres mesures destinées à améliorer davantage les conditions de la prison.

Mlle M.-L. Boiteau
décédée à Québec

Québec, 22 (DNC). — Mlle Marie Louise Boiteau est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à l'âge de 79 ans et 5 mois. Elle était la tante du R. P. Léopold Boiteau, O.F.M., curé de la paroisse Notre-Dame des Sept Allégées, Trois-Rivières, et de M. Emile Boiteau, notaire, commissaire municipal des Indes à Québec.

Exposition de tissus inspirateurs de modes

L'élégance printanière à Montréal présentée par la maison Eaton — Tissus importés et tissus de fabrication canadienne — Revue présentée de nouveau aujourd'hui et demain

Dans sa revue de modes sur les tissus et patrons qui a lieu cette semaine et dont la première s'est déroulée hier après-midi, Eaton présente les tissus du printemps, d'après les modèles et patrons de quatre des plus importants manufacturiers de patrons: Vogue, McCall, Butterick et Simplicity. Les magnifiques tissus nouveaux du printemps se prêtent également aux modes de ville ou de campagne, du jour ou du soir, sans oublier ni les plus jeunes, ni les plus âgées.

A l'exposition d'hier, Beverly Brown, consultant Eaton en tissus, a présenté d'abord un résumé du mariage des tissus et des modes cette année. Elle a souligné les merveilleuses teintes nouvelles, la beauté des imprimés, l'abandon des quadrilles de toutes grandeurs. Elle a également mentionné l'importance des tweeds et du coton pour toilettes de ville ou de banlieue, l'apparence légère des voiles et des dentelles, l'attrait des tissus du soir provenant d'Europe, des États-Unis et même du Canada. C'est alors que Mlle Brown a présenté la commentatrice Audrey Armitage.

Le traditionnel costume tailleur, toujours en si grande vogue au printemps, a été présenté en plusieurs modèles. L'un des plus nouveaux consiste en un costume à manches courtes avec veston court, taillé dans un linage de la nouvelle teinte gris et jaune, contrastant avec une doublure et une blouse de soie d'un jaune très clair. Une autre vedette est la

marquée du printemps et ses filles d'honneur ont été habillées d'organdi glacé très léger sur taffetas, de New-York. La mariée en blanc traditionnel, la demoiselle d'honneur en vert feuille, la bouquetière en jaune jonquille.

La Revue de tissus et patrons Eaton est présentée de nouveau aujourd'hui (mercredi) et jeudi à 3 heures au rayon des tissus. Commentaires en français et en anglais.

La mode : les collections de Londres

Londres. — Les collections montées récemment par l'importante Incorporated Society of London Fashion Designers ont révélé un véritable effort pour tenir les clients de bon cœur, car la taille n'a pas bougé, les jupes sont de la même longueur et la plupart des styles sont très "portables". Les couturiers tournent autour de l'idée de la "ligne droite de 1920" ou la taille serait plus basse et les jupes plus courtes. Cependant, comme l'histoire de la mode paraît seulement se répéter, il est probable qu'on présente aux femmes des répliques exactes des modes fantasmagoriques d'il y a un quart de siècle. Il est vrai qu'un mannequin sur deux portait les cheveux en une version modernisée de la "coiffure à la garçonne" sur laquelle se nichait une petite calotte ou une autre variante moderne de la cloche; mais plusieurs avaient comme par défi gardé les cheveux longs, les tournant en rouleaux sur la nuque.

création par Paquin, de Paris, d'un tailleur confectionné uniquement de rayonne cordon noir, gris et blanc, de New-York.

ROBES DE JOUR ET DU SOIR

Très remarquable, une robe de coupe originale, en crêpe imprimé anglais avec des plis, des plis et encore des plis! Une autre robe de jour, cette fois pour la dame plus âgée, adopte la coupe redingote avec sa robe de crêpe au style simple, sous une redingote de crêpe noir uni. Les "Cotons qui parlent" de Hope Stillman, sont particulièrement charmants dans une présentation pour petite et grande sœur, de costumes de bain quadrillés vert éclatant et jaune sous une mante courte de teinte olive.

Les modèles en tissus pour l'après-midi et le soir sont typiquement féminins. Une robe longue, très ample, des épaules tombantes, à la mode nouvelle, un corsage blousant et la manche bouffante, caractéristique de la saison. Pour le dîner et la danse, un modèle versatile à double usage, consiste en une robe enveloppante de taffetas gris bleu pour le dîner, à laquelle on superpose une autre jupe en mousseline de soie de tons de rose et bleu pour la danse.

La mariée du printemps et ses filles d'honneur ont été habillées d'organdi glacé très léger sur taffetas, de New-York. La mariée en blanc traditionnel, la demoiselle d'honneur en vert feuille, la bouquetière en jaune jonquille.

La Revue de tissus et patrons Eaton est présentée de nouveau aujourd'hui (mercredi) et jeudi à 3 heures au rayon des tissus. Commentaires en français et en anglais.

DOULEURS ATROCES DUES À L'ARTHRITE, AUX RHUMATISMES

Vous pouvez obtenir un soulagement rapide avec DOLCIN... les comprimés faciles à prendre, soulagent rapidement, aussitôt des centaines de milliers de personnes souffrant d'arthrite, de rhumatismes ou de tout autre douleur due au soulèvement. Achetez ce produit inoffensif, efficace, aujourd'hui. Il y a de nombreux succédanés de DOLCIN, achetez-les avec précaution, assurez-vous d'obtenir le véritable DOLCIN, le seul qui donne des résultats rapides. DOLCIN est estampillé, pour votre protection, sur chaque comprimé DOLCIN véritable. DOLCIN est vendu dans toutes les pharmacies au Canada, 100 comprimés, \$2.50-3.00 comprimés, \$3.50-4.00. Également disponibles en boîtes de 50 comprimés. Dolcin Limited, Toronto 10, Ontario.

LE 8^{ÈME} ALBUM

la bonne chanson

L'ALBUM des MÉLODIES CÉLÈBRES

Faites partie de

l'Association des Amis de la Bonne Chanson

A

LA

B

SI

C

DO

Amis de la Bonne Chanson

COUPON DE COMMANDE

JE DESIRE faire partie de l'ABC (Association des Amis de la Bonne Chanson)

1) VEUILLEZ m'envoyer le HUITIÈME album de la Bonne Chanson, pour lequel je vous inclus:

☐ \$1.50 (reliure ordinaire)
☐ \$2.00 (reliure simili-cuir)

2) DE PLUS, veuillez m'envoyer gratuitement ma "Carte de membre", qui me donnera droit à un escompte sur tout achat que je ferai à l'avenir à la Bonne Chanson, pour moi ou pour mes amis.

NOM
 Adresse complète
 Indiquez ici le nom du journal où vous avez pris ce coupon:

ADRESSEZ CE COUPON A :

Association des Amis de la Bonne Chanson, St-Hyacinthe, Qué.

Les Beaux-Arts

RAIO
MERCREDI, 22 MARS

10.00 P.M.
CBP-Yvan L'intépride.
CBM-Variétés.
CKAC-Elle et lui.
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

11.15 P.M.
CBP-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-J-Dir-moi.
CJAD-Balloon.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

12.30 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

1.15 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

2.30 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

3.45 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

4.15 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

5.30 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

6.45 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

7.15 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

8.30 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

9.45 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

10.15 P.M.
CBP-Parade d'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

E. Power Biggs et M. Duchesnes interprètent Bach

On reconnaît en M. E. Power Biggs, depuis quelques années, l'un des plus parfaits interprètes de Bach; il n'est personne, je crois, qui le contestera après avoir entendu le concert tout Bach qu'il donnait hier soir à la Société d'Amateurs, avec le flûtiste Mario Duchesnes.

Programme d'une très grande austérité, interprété de façon sobre et discrète. La fidélité et la pureté des sons, la clarté, l'égalité, la fidélité dans la plus grande clarté, la fidélité dans les registres, qui savent (à miracle) être extrêmement variés sans accorder au goût populaire le petit morceau de sucre qu'il réclame. Après cela, il ne reste plus qu'à citer le programme: l'Art de la Fugue, la série de chorales-préludes connue sous le nom de Schuebler, le Prélude et fugue en mi bémol ("Sainte Anne"), enfin le Trio-Sonate en mi bémol. Je ne résume pas l'orgue, quel plaisir d'auditeur pour faire observer que l'audition des chorales-préludes, avec ses fréquentes interruptions, est bien difficile à l'esprit qui aime la ligne continue. C'est une étude passionnante, je le reconnais, mais qui ne procure pas la joie d'un grand Choral et Fugue.

Après les déchaînements contrapuntiques de l'orgue, quel plaisir de voir la musique réduite à une seule et petite voix: La flûte de M. Duchesnes est une merveille, la flûte idéale qu'on imagine aux lèvres des bergers antiques: une eau très pure et très coulante, un son parfaitement bleu. La Sonate en mi bémol, pour flûte et orgue et la Sonate en la mineur pour flûte et orgue, ont été interprétés avec le plus grand goût du concert d'hier soir.

G. M.



Edmund Gween, Lassie et Donald Crips sont les principales vedettes du film THE CHALLENGE OF LASSIE, que l'Imperial présente cette semaine. La scène se passe dans l'Ecosse traditionnelle.

L'Institut culturel tiendra un débat jeudi le 30 mars

Le Comité des Débats de l'Institut Culturel dont le siège social est situé à 480, rue Sherbrooke est, Montréal, présentera jeudi, le 30 mars, à 8 h. p.m., son débat oratoire. Le sujet du débat: "Arrive-t-on au succès par le travail ou la chance?", sera traité par des membres actifs de l'Institut Culturel et sera présidé par M. Lorette Legault, Turot, président du Comité des Débats de l'Institut.

Le travail est-il le meilleur conducteur vers le succès? Si tel est votre opinion, venez l'entendre par M. Lorette Legault et M. Jacques Parizeault.

La chance est-elle un facteur nécessaire au succès? Voilà une opinion qui sera émise par M. Lorette Legault et M. Jacques Parizeault.

Les deux équipes sont au travail et comptent sans doute sur la chance pour obtenir une audience nombreuse le soir du 30 mars, à 8 h. p.m.

La renaissance de l'art sacré en France

C'est un événement d'une considérable portée que la renaissance moderne de l'art religieux en France, qui, après avoir manifesté ses premiers signes entre les deux guerres sous l'impulsion d'un aussi grand artiste que Maurice Denis, semble apporter enfin aujourd'hui les promesses d'un épanouissement durable. Des oeuvres sont en cours d'exécution, on projette, grâce à la collaboration des meilleurs artistes vivants, significativement que par la qualité de l'illustration, une des meilleures revues d'art, connaît un succès grandissant malgré les résistances acharnées qu'elle a rencontrées au début et qu'elle rencontre encore: son influence est déterminante sur l'évolution des esprits, qui, amorcée depuis déjà longtemps, paraît devoir se précipiter.

La question de l'art sacré est, en effet, d'actualité. L'art sacré est à distinguer d'ailleurs de l'art religieux qui se borne à l'expression des émotions individuelles de l'artiste. L'art sacré, au contraire, mérite son nom car il est véritablement au service de la liturgie, il contribue par ses moyens propres d'expression, c'est-à-dire par la beauté, à la glorification de Dieu et à l'instruction des hommes.

Or, si le début de ce siècle a produit de grandes oeuvres d'art religieux, comme le Christ Jaune de Gauguin, si, d'autre part, l'oeuvre d'un Rouault est essentiellement religieuse d'inspiration, il reste que l'art sacré était entré à notre époque dans une décadence que certains croyaient irrémédiable: combien pourraient-ils citer d'églises, de fresques ou de vitraux qui méritent une place parmi les grandes oeuvres de l'art au XX^e siècle? On a pu croire parfois qu'il y avait même contradiction entre la tendance de l'art moderne à l'abstraction et l'essence même de l'art sacré. De fait, l'art sacré n'est nullement contradictoire avec les exigences de la liturgie et il est permis de penser qu'il possède une capacité symbolique que le prédestiné au contraire à jouer un rôle de premier plan dans la rénovation de l'art sacré. Des projets de vitraux ont ainsi été exécutés par Manner qui sont un très bel exemple de symbolisme non-figuratif. Il est, d'autre part, incontestable que l'art moderne ne se réduit pas à l'abstraction et que des fresques comme celles de l'église Saint-Dominique, à Paris, par Maurice Rocher, illustrent la découverte fort intéressante d'un hiératisme expressif qui n'est pas sans rappeler parfois les chefs-

d'oeuvre de l'art religieux byzantin.

Mais cette rénovation de l'art sacré dans la France d'aujourd'hui va trouver son expression la plus complète dans trois monuments, trois églises, dont la réalisation doit servir d'exemple et de point de départ.

L'une de ces églises est aujourd'hui achevée: c'est l'église d'Assy, près de Saint-Gervais, en Haute-Savoie, qui a bénéficié de la collaboration des meilleurs artistes: on y voit un *Saint François* de Sales, de Pierre Bonnard, exécuté par l'artiste peu de temps avant sa mort; une mosaïque d'après des cartons d'Henri Matisse, qui se réalise dans cette technique avec une rare plénitude; les vitraux du maître verrier Herbert Stevens ont été exécutés d'après les projets de Georges Rouault que toute son oeuvre antérieure prédestinait à s'exprimer un jour par le vitrail; une magnifique tapisserie de l'Apocalypse est due à Lurçat dont on connaît le rôle déterminant dans la renaissance moderne de l'art français de la tapisserie; enfin c'est à Georges Braque et à Fernand Léger qu'est due la décoration de la façade. L'église d'Assy rassemble donc les génies les plus originaux de l'Ecole française, mais le plus important est encore que la diversité des personnalités ne nuit nullement à l'unité indispensable de l'oeuvre: une inspiration commune a manifestement animé les artistes les plus différents cependant par le tempérament, et l'église est bien comme l'exige la tradition, une oeuvre collective dont la beauté est faite de l'accord des efforts individuels.

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

Henri LEMAIRE (S.F.)

Une autre église est en construction à Saint-Paul de Vence, sur la Côte d'Azur, dans cette région méditerranéenne où les artistes, depuis Renoir jusqu'à Matisse, aiment à vieillir. L'achèvement s'en poursuit justement sous la direction du peintre Henri Matisse qui a déjà mis en place un important vitrail de caractère abstrait et symbolique, et qui, cédant à ce parti-pris de simplicité constructive qui marque sa dernière évolution, projette d'intensifier l'effet de décoration intérieure en la bornant à une disposition rigoureuse, sur les murs latéraux du monument, de carreaux noirs et blancs. Agé de 79 ans, tourmenté par la maladie, Henri Matisse consacre tout son temps à cette oeuvre qui comptera, semble-t-il, parmi les plus belles réussites de l'art français contemporain.

Ce ne sont là sans doute que des commencements, mais le succès de ces premiers essais est assez éclatant pour que ne fassent pas de doute les chances qui s'offrent à l'Ecole française de créer un art sacré et particulièrement une architecture et une décoration religieuses dignes de ses plus vénérables traditions. Et cette renaissance est d'autant plus indispensable au moment où les nécessités de la reconstruction des églises endommagées ou détruites pendant la guerre nous posent le problème de l'art sacré de façon encore plus aiguë et plus urgente.

LES GUEUX AU PARADIS

Les Compagnons présentent, depuis samedi soir, une comédie de G. M. Martens, traduite et adaptée par André Obe, "Les gueux au paradis". Que l'on nous donne comme celle-là, pendant l'année, et la face du monde sera changée. L'atmosphère est celle d'une veille de kermesse flamande, haute en couleur et en ton. Les personnages ont des têtes magistrales, des panses de joyeux vivants; on dirait des personnages sortis des toiles de Brueghel ou de Frans Hals. La pièce est charnue, vivante, pleine d'une poésie savoureuse et émue. Elle est, à la fois, réaliste et fantaisiste. Que l'on n'aille pas s'offusquer de la liberté de langage des gens, de la familiarité bon enfant des hommes envers les saints et la religion, de la verdeur des gaillardises de Flandre; tout cela, en somme, n'est qu'une façon de dire, une image d'une vie où n'ont point place les complexes et les névroses.

Dans des décors simples et frais de Jean-Paul Ladouceur, réalisés avec la perfection qu'on lui connaît par Georges Camille, les Compagnons ont donné du théâtre, en situations cocasses, en trouvailles, en allusions ironiques, une interprétation presque parfaite. Le mérite revient, de toute évidence, aux deux principaux interprètes, Guy Hoffman, dans le rôle de Boule, ce gros charcutier flamand, et Yves L. Lemaire, dans le rôle de Rietje, le compère de Boule. Guy Hoffman est décidément un comédien de grande classe. Quand on peut, d'un seul geste de la main ou du pied, d'un simple regard, déclencher le rire de toute une salle, on est un comédien. D'un bout à l'autre de la pièce, Guy Hoffman est là, mimant, sautant, riant, dansant, s'amusant lui-même comme un fou et provoquant chez le spectateur un rire qui défend. Quant à Yves Lemaire, on ne peut que se réjouir de la surprise de beaucoup d'un comédien de grand talent, il a pour lui un style qui donne à son jeu un caractère d'art transcendant.

Le mérite revient ensuite à Jean Coutu, dans son rôle de sacristain; à Jacques Lefebvre, dans le rôle de saint Pierre, et à Aimé Major, dans le rôle du barbier. Tous trois ont donné une composition bien en style de leur personnage, d'un effet sûr. Madeleine Lévêque, femme de Boule, et Madeleine Langlois, amie de Rietje, quoique un peu tendues au premier acte, ont ajouté leur rythme à tout ce mouvement. René David, la Vierge, était belle et touchante; les démons, très habiles, dans l'originale chorégraphie de Pierre Gaudin; et l'âne, eh bien... il était vraiment trop gros, même pour la place, le "noyé".

Et comme dirait notre bon ami, M. Maxwell Wray, en plus de l'âne trop gros, les éclairages étaient mal synchronisés, ainsi que la musique dans la scène de l'enfer, les costumes des femmes n'étaient pas flamands du tout, le mouvement de la dernière scène était embrouillé, et l'on n'entendait pas assez la voix qui chante au deuxième acte. Toutes choses qui peuvent facilement être placées. Et l'on aura un spectacle qui nous plongera d'un seul coup dans la féerie et le mystère, pour un peu que l'on entre dans le jeu et que l'on n'exige pas de cette pièce une portée philosophique ou une réponse à nos problèmes. Pour moi, j'ai beaucoup ri et cela m'a suffi.

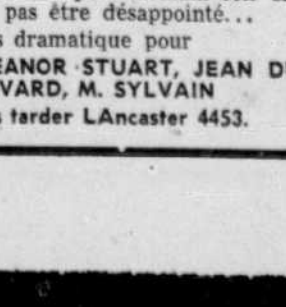
Yvette GIROUX

Le symposium de Vancouver

Vancouver, 22 (spécial au Devoir). — Le premier symposium ou festival de musique canadienne, dont la Symphonie de Vancouver a pris l'initiative cette année, s'est terminé jeudi dernier après quatre jours de concerts et de séances d'étude. L'organisation a réuni 155 oeuvres de toutes formes fournies par plus de 125 compositeurs canadiens. Il en fut interprété environ 60 avec un remarquable esprit de solidarité et de *fair play*. Le public a fait à de nombreuses reprises un accueil chaleureux. Les pièces en provenance du Québec ont produit une excellente impression. Clermont Pépin, Alexander Brott, Violet Archer, Charles O'Neill, Paul de Marky et Walter Elger ont été particulièrement acclamés par les auditeurs. Le Dr Eugène Lapierre, de l'Université de Montréal, a créé toute une sensation au forum final, en suggérant qu'un Bureau social fondé constituant, dans chaque province, un dépôt des oeuvres sous la garde des secrétaires provinciaux. Ces derniers devraient à se procurer une copie de toute oeuvre qui aurait été lancée quelque part. "Nos gouvernements provinciaux devraient être subventionnés des orchestres symphoniques qui méritent le répertoire local", déclara le Dr Lapierre aux applaudissements des trois cents congressistes. Le symposium sera repris et continué l'année prochaine, annonce-t-on, et, autant que possible, dans quelque autre province.

costumes des femmes n'étaient pas flamands du tout, le mouvement de la dernière scène était embrouillé, et l'on n'entendait pas assez la voix qui chante au deuxième acte. Toutes choses qui peuvent facilement être placées. Et l'on aura un spectacle qui nous plongera d'un seul coup dans la féerie et le mystère, pour un peu que l'on entre dans le jeu et que l'on n'exige pas de cette pièce une portée philosophique ou une réponse à nos problèmes. Pour moi, j'ai beaucoup ri et cela m'a suffi.

Yvette GIROUX



JEUDI, 23 MARS

5.00 A.M.
CKVL-Bonjour cultivi.

6.00 A.M.
CBM-L'heure du réveil.
CKAC-Messe du jour.
CKVL-Bonjour cultivi.
CJAD-Nouvelles.
CJAD-Merry Go-Round.

6.15 A.M.
CKVL-Parade du matin.
CJAD-Parade et maison.
CHLP-Le Carrouel.

6.30 A.M.
CKAC-Le Réveil prov.
CKVL-Bonjour cultivi.
CJAD-Debout Montréal.

7.00 A.M.
CBP-L'Opéra.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-On prend le café.
CJAD-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Le Carrouel.

7.15 A.M.
CBM-Réveil.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On prend le café.
CJAD-Nouvelles.

7.30 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On prend le café.
CJAD-Nouvelles.

7.45 A.M.
CBM-Musique choisie.
CKAC-L'Oratoire.

8.00 A.M.
CBP-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Bonjour.
CJAD-Radio S-Coeur.
CJAD-Radio S-Coeur.
CJAD-Radio S-Coeur.

8.15 A.M.
CBP-Événements.
CBM-Événements.
CKAC-Sonoris à la vie.
CJAD-Improvisé.
CJAD-Merry Go-Round.
CHLP-Improvisé.

8.30 A.M.
CBP-Rythmes.
CBM-Rythmes.
CKAC-Breakfast.
CKVL-Bonjour.
CJAD-Température.
CHLP-Musique.

9.00 A.M.
CBP-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Frog. R. Bault.
CJAD-L'heure précise.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Musique.

9.15 A.M.
CBM-Musique.
CKAC-Les Lajeunesse.

9.30 A.M.
CBP-Le Ptit train.
CKAC-Jei Montréal.
CJAD-Charles Trenet.
CHLP-Charles Trenet.

9.45 A.M

RAPPORTS FINANCIERS

The Goodyear Tire and Rubber Co.

The Goodyear Tire and Rubber Company, of Canada Ltd., a rapporteur aujourd'hui un profit net consolidé de \$1,523,965, pour l'exercice financier de 1949, soit une hausse de \$888,154 en regard de 1948. Les revenus étaient équivalents à \$4,71 par action ordinaire, comparativement à \$4,14.

Les dividendes payés sur les actions ordinaires s'élevaient à \$1,543,560, soit une hausse de \$643,150, et sur les actions privilégiées, à \$312,210, soit une baisse de \$5,365.

Le fonds de roulement, au 31 décembre 1949, se chiffrait par \$10,119,377, contre \$10,611,605. Les dépenses de capital pour les diverses catégories d'équipement étaient de \$1,741,755.

A. G. Partridge, président de la compagnie, a déclaré que les ventes domestiques se maintenaient à un niveau élevé quoique les ventes à l'étranger accusaient un fléchissement à cause des restrictions sur les importations dans les pays étrangers, restrictions imposées par la suite d'un manque de monnaie échangeable.

Howard Smith Paper

Les profits nets de Howard Smith Paper Mills ont enregistré une légère diminution pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1949; ils se sont chiffrés à \$3,161,445 ou \$8.53 par action à comparer avec \$3,772,822 ou \$9.19 par action l'exercice précédent.

Les recettes de toute provenance se sont élevées à \$8,523,835 contre \$8,492,829.

Le programme de restauration et d'agrandissement des usines, entrepris il y a trois ans, a entraîné des dépenses de \$3,085,641 au compte capital; le fonds de roulement a cependant fait une augmentation de quelque \$350,000 pour s'établir à \$8,374,319.

Le rapport mentionne que la compagnie a acheté des actions adossées de Donnacoma Paper Company, au coût de \$772,104; la compagnie détient maintenant 191,639 actions d'un capital émis de \$78,572.

La dette obligataire a été réduite par le remboursement de \$400,000 d'obligations en série; elle se chiffre maintenant à \$7,800,000.

Après régularisations, le compte de surplus a accusé une augmentation de \$2,800,624, laquelle a été entièrement réaffectée dans l'entreprise. Le solde créditeur du compte de surplus est de \$14,421,535.

La compagnie a reçu \$7,662,154 en monnaie américaine, soit \$852,998 de moins qu'en 1948.

Le président, M. E. Howard Smith, mentionne dans le rapport que, dans l'ensemble, le marché de la pâte et du papier a été raisonnablement satisfaisant bien qu'au cours des mois d'été la demande ait faibli; vers la fin du troisième trimestre, la demande s'est raffermie pour faire preuve de beaucoup de force pendant le quatrième.

Le commerce d'exportation sur les pays du bloc sterling a accusé une profonde diminution.

M. Smith conclut que les conditions actuelles du commerce mondial avec les problèmes du change, de la dévaluation des monnaies et des restrictions sur les importations rendent les pers-

Westeel Products

Les huit usines de Westeel Products Limited ont fonctionné à plein rendement en 1949 et les ventes ont surpassé le record établi l'année précédente mais l'augmentation du coût de revient et de l'impôt sur le revenu a limité la hausse des profits nets; ceux-ci se sont chiffrés à \$1,143,118 ou \$9.67 par action à comparer avec \$1,109,080 ou \$9.39 par action en 1948.

Les profits bruts ont été de \$3,091,027 au lieu de \$2,823,006; les frais de vente, d'administration, etc., ont été de \$851,297 à \$904,214; la dépréciation, de \$173,931 à \$257,510; et la provision pour l'impôt sur le revenu, de \$637,000 à \$727,000.

Les dividendes sur les actions ordinaires au taux de \$3.75, ont été de \$142,700 au lieu de \$3 ou \$354,000 l'année précédente.

Au cours de l'année, la compagnie a dépensé \$310,000 au compte capital. En fin d'exercice, le fonds de roulement s'établissait à \$3,532,000 et accusait une augmentation de \$684,000.

La dette obligataire a été réduite de \$500,000; le solde de \$150,000 est remboursable à raison de \$50,000 par année.

M. G. W. Hutchings, président, mentionne dans le rapport que les commandes en carnet à la fin de 1949 étaient suffisantes pour assurer des opérations à plein rendement pendant les six premiers mois de l'année courante; il ajoute toutefois que la concurrence dans l'industrie du feuillard métallique devient plus vive.

San Antonio Gold

Le profit net de San Antonio Gold Mines pour 1949 est de \$354,696 ce qui est l'équivalent de 14.3 cents par action, y compris un montant de \$105,561 reçu du gouvernement en vertu de la loi d'aide aux mines d'or. L'exercice précédent s'était clôturé avec un bénéfice de \$339,483 ou 14.2 cents par action, y compris une aide fédérale de \$86,050.

La compagnie a usiné 185,735 tonnes de minerai qui ont rapporté \$1,773,009 contre 154,953 tonnes et \$1,598,335 en 1948. Les frais d'exploitation ont monté de \$6.35 la tonne à 6.43. Les réserves de minerai sont encore de 720,000 tonnes. Au 31 décembre, comme l'indique le bilan, le fonds de roulement était de \$737,966 au regard de \$723,595 un an plus tôt.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

FAITS SAILLANTS A LA BOURSE

LOUVCOURT GOLDFIELD CORPORATION

Le Curb de Montréal a appris de Louvcourt Goldfield Corporation que Federal Trading and Agency Company Limited a pris et payé 50,000 actions à 17½ cts des capital-actions. Il y a maintenant 4,650,000 actions en circulation et 350,000 actions dans le Trésor. Un solde de 150,000 actions à 17½ cts est sous option, ainsi que 200,000 actions à 20 cts.

NEW GOLDVUE MINES LTD

New Goldvue Mines Limited a notifié le Curb de Montréal que Torny Financial Corporation Limited a pris 40,000 actions à 20 cts des capital-actions. Son solde option: 220,000 actions à 20 cts, 300,000 à 25 cts, 300,000 à 30 cts et 300,000 à 35 cts. Il y a 1,796,171 actions en cours.

NEW MARLON GOLD MINES LIMITED

Le Curb de Montréal a été avisé par New Marlon Gold Mines Limited que le contrat d'option signé avec Zenith Securities Limited a été résilié du consentement des deux parties.

INTERNATIONAL NICKEL CO. OF CANADA LIMITED

Les registres d'International Nickel Co. of Canada Limited ont avisé la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 mars 1950, un total de 150,093 actions privilégiées à \$5, étaient en circulation.

Moyenne à la Bourse de Montréal

	10	20	10	15
Ferm. hier	30.0	143.7	381.73	64.50
Ferm. ant.	30.0	143.5	382.00	64.50
Min. 1950	30.0	143.2	381.70	64.50
Max. 1950	30.0	143.8	382.15	64.50
Min. 1949	30.0	109.3	351.34	60.17

LA CROIX-ROUGE

SHERBROOKE A ATTEINT L'OBJECTIF

Sherbrooke a été reconnue la première ville dans la province à atteindre son objectif de 1950 pour la Croix-Rouge canadienne. L'objectif de Sherbrooke est de \$10,000, montant dépassé "par une marge substantielle".

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

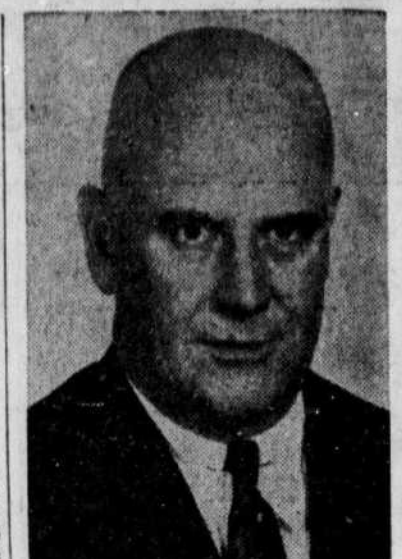
Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.



M. A. L. MAILLAN annonce aujourd'hui la nomination de M. A. Stuart McLean au poste de président de British Rubber Co. M. E. G. Wellheiser a été élu vice-président de la même compagnie.



M. E. G. WELLHEISER

Beau succès des cours donnés sur la vente des peintures et vernis

Cent trente-huit marchands et commis engagés dans le commerce de la peinture ont reçu lundi soir un certificat attestant qu'ils ont suivi avec succès des cours spéciaux, dits "Power Paint", qui ont été donnés au cours de l'hiver au Centre d'apprentissage des métiers et du bâtiment, grâce à la collaboration de la Canadian Paint, Varnish & Lacks Association.

Ces cours, qui ont connu un grand succès aux États-Unis et dans certaines villes de l'ouest du pays, furent donnés à Montréal pour la première fois cet hiver. Ils ont pour but principal d'aider les marchands et les commis dans la vente de la peinture et des vernis.

Au cours d'une brève allocution, M. P. C. Wilmut, président de la Commission d'apprentissage des métiers et du bâtiment, s'est dit heureux du succès connu par ces cours. "C'est une preuve évidente, a-t-il noté, que tous ceux qui ont reçu un diplôme se sont animés du désir de s'instruire et surtout de mieux servir l'industrie de \$1,250,000 pour la Croix-Rouge. L'objectif national est de \$5,000,000 et la campagne se termine presque partout le 31 mars.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Compensation très rapide à l'IATA

Le chiffre d'affaires, pour le mois de janvier, des opérations effectuées par la Chambre de Compensation de l'IATA à Londres a atteint \$11,600,000 comparative-ment à \$11,918,000 en janvier 1949. Cette communication a été faite aujourd'hui par Sir William Hildred, Directeur général de l'Association du Transport Aérien International.

La légère diminution enregistrée cette année par rapport au total mensuel de 1949 est due à des retards dans la transmission des avis de débit, plutôt qu'à une diminution comptable du trafic, a ajouté Hildred.

Afin de permettre des comparaisons exactes par rapport à l'an dernier, le chiffre total du mois de janvier 1950 a été exprimé en fonction des cours des changes antérieurs à la dévaluation.

Par compensation directe entre les soldes débiteurs et créditeurs des 36 compagnies aériennes affiliées à la Chambre de Compensation, il a été possible de supprimer tout règlement en numéraire sur une proportion du chiffre d'affaires de janvier s'élevant à 81.25 pour cent. Dans le cas de deux compagnies, les comptes ont été équilibrés au moyen de versements ne représentant respectivement que 1% et 2% de ces comptes.

Les avis de débit de janvier ont été réglés dans les 37 jours qui ont suivi la fin du mois, en ce qui concerne les comptes en livres sterling, et en 38 jours pour les comptes en dollars.

Donnant un exemple de la rapidité des opérations comptables, Hildred a précisé que les comptes transmis à Londres le 28 février par le siège social d'une compagnie située en Nigérie ont été reçus, comptabilisés et inclus dans les soldes de compensation qui ont été transmis télégraphiquement aux compagnies le 2 mars, soit 4 jours plus tard.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

Des vingtaines d'autres centres dans la province sont encore à recueillir leur part de l'objectif.

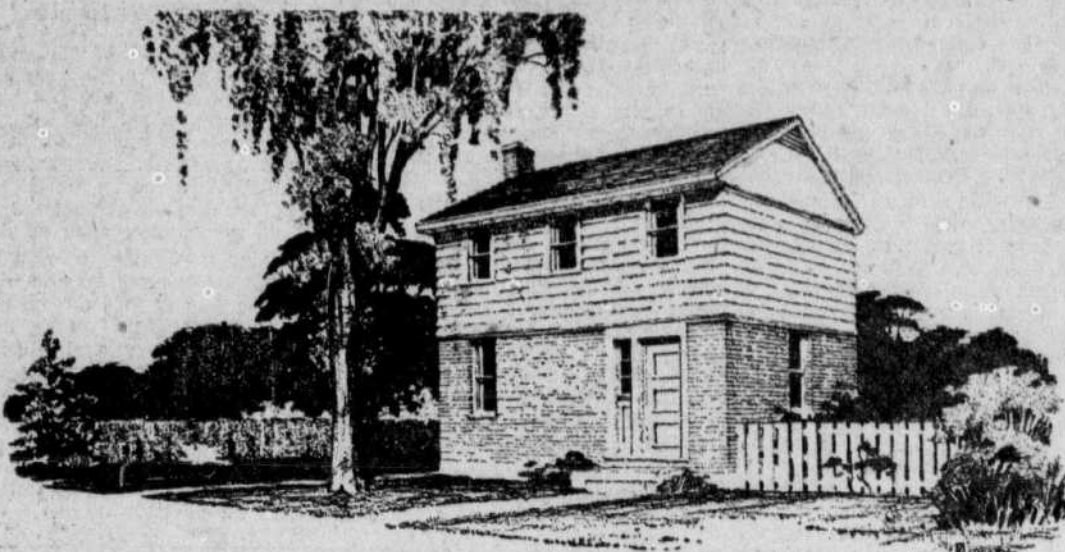
DEFICIT ELEVE DU CANADIEN NATIONAL AU COURS DE FEVRIER

D'après le bilan de février du Canadien National, les recettes d'exploitation se sont élevées à \$36,765,000 et les frais d'exploitation à \$38,122,000, ce qui laisse un déficit net d'exploitation de \$1,357,000. Durant le mois de 1949 correspondant les recettes s'élevaient à \$36,901,000, les frais à \$38,398,000 et le déficit net à \$1,497,000.

Ces chiffres ne couvrent que les recettes et les frais d'exploitation



La Construction



DU CONFORT, DU SOLEIL ET DE L'ESPACE — Ce modèle de maison, dont les dimensions sont de 25' x 16', utilise au maximum l'espace disponible. La cuisine, selon les tendances modernes, est profonde afin de procurer un espace pouvant servir de salle à manger tout en ayant toutes les commodités pour le travail ordinaire. Les deux chambres à coucher, au premier étage, sont munies chacune d'une grande garde-robe. Le parement extérieur du rez-de-chaussée, tel qu'indiqué sur le croquis ci-dessus, est un revêtement de brique et celui du premier étage est une charpente de bois avec des lambris de bois horizontaux, mais les dimensions des épures sont préparées de façon à en permettre la construction avec d'autres finis extérieurs, si désiré. Le grand minimum requis pour le terrain est de 37' et la superficie de cette maison, pour fins d'évaluation, est de 800 pieds carrés. On peut se procurer les épures de ce plan en écrivant au journal "Le Devoir", 434, rue Notre-Dame est, Montréal.

Le commerce de l'immeuble enregistrerait un certain recul d'ici la fin de l'année

Une enquête conduite par "The Financial Post" vient de révéler que la demande de nouveaux logements est beaucoup moins forte dans les principales villes du Canada — Montréal aurait même un surplus dans ce domaine dès la fin de cette année — Variations prévues dans la valeur de la propriété foncière

Une enquête conduite récemment par The Financial Post auprès des agents d'immeubles et des principales organisations intéressées dans la construction résidentielle au pays a révélé que la demande de nouveaux logements pourrait bien accusé un fléchissement considérable au cours des prochains mois. Le grand journal financier de Toronto souligne même que ceux qui comptent beaucoup sur l'aide qu'Ottawa et les provinces apporteront à la construction pour maintenir leur activité à son niveau actuel seront probablement déçus car les programmes de construction entrepris en vertu de la loi sur l'habitation

seront beaucoup moins considérables qu'on est porté à le croire actuellement. LA DEMANDE RESTE LE FACTEUR DETERMINANT L'industrie de la construction résidentielle, souligne The Financial Post, ne diffère pas des autres industries en ce sens qu'elle doit régler son activité sur la demande. Aucun entrepreneur en bâtiments ne commencera une nouvelle construction s'il n'a pas la certitude de pouvoir en disposer dans le plus bref délai possible. Pareillement, celui qui est engagé dans l'exploitation de la propriété immobilière ne sera pas

porté à faire l'acquisition de nouvelles propriétés s'il ne peut trouver preneur pour ses logis. L'enquête conduite par The Financial Post a précisément révélé que la demande de nouveaux logements, même celle des logements à prix modiques, accuse un fléchissement sensible dans la plupart des grandes villes du Canada. A Montréal, par exemple, le sommet dans les prix et la demande a été atteint il y a plus d'un an et actuellement on enregistre un recul d'au moins 5 pour cent dans la plupart des catégories de logements. Il est même évident qu'ici la fin de l'année, les nouvelles constructions terminées seront supérieures, non pas aux besoins de la population, mais à la demande, même pour les logements de prix modiques.

Il n'est donc pas exagéré de prévoir un certain recul dans le commerce de l'immeuble d'ici la fin de l'année, surtout si le revenu national montre une certaine tendance à la baisse ainsi qu'il est actuellement prévu.

70 maisons seront érigées à Jonquière

La ville de Jonquière, qui connaît une expansion toujours grandissante dans l'habitation familiale depuis quelques mois, possédait tout près de 70 nouveaux propriétaires d'ici la fin de l'année car ceux-ci viennent de signer leur contrat pour la construction de nouvelles maisons dans le quartier Beaumont où 25 habitations sont déjà élevées grâce à M. Louis de Gonzague Belley instigateur de ce mouvement. Tous les prêts demandés à la société centrale d'hypothèque et de logements pour la réalisation de ce projet ont été acceptés et les signatures des contrats semblent assurés de devenir propriétaires dès le printemps.

Les travaux préliminaires sont en marche et l'on procède actuellement au chaînage du terrain des nouvelles rues afin de permettre aux futurs propriétaires de choisir le site de leur maison le plus tôt possible. La construction des bâtiments devrait débuter vers le milieu d'avril.

50% de foyers dépourvus de fournaise et baignoire

"Les Canadiens devraient peut-être visiter un peu moins leur niveau d'existence", a déclaré récemment M. Gerald H. Dixon, gérant général de l'institut canadien de plomberie et de chauffage.

"Si la popularité des accessoires de l'hygiène moderne a fortement amélioré la santé individuelle et publique, dit M. Dixon, il n'en reste pas moins que plus de deux foyers sur cinq, au Canada, n'ont pas de commodités sanitaires sous leur toit, et que la moitié de nos maisons sont dépourvues de baignoire ou d'appareil à douche."

Selon les relevés effectués par le gouvernement en 1948, il apparaît, précise M. Dixon, que 50% des foyers canadiens n'ont pas de baignoire; que 54% n'ont même pas le confort d'une fournaise; que 70% restent sans réfrigérateur moderne et que 30% ne possèdent pas de machine à laver.

Il faut connaître également la location des écoles, des églises et du centre commercial. Les parcs et les terrains de jeux dans le voisinage donnent plus de valeur à une propriété, tout en étant très utiles. Tous ces services doivent, autant que possible, être situés dans le voisinage immédiat du terrain que vous vous proposez d'acheter. Renseignez-vous au sujet des services essentiels, tels que l'électricité, l'eau, le gaz, la collection des déchets ainsi que du taux des taxes, des assurances et de l'eau. Renseignez-vous au sujet des restrictions qui peuvent exister dans cette unité de

Les jeunes ne sont pas assez préparés aujourd'hui à leur futur rôle de propriétaires

Il serait sans doute très intéressant de conduire une enquête auprès des jeunes citadins à l'effet de connaître quelles sont leurs principales préoccupations. On peut facilement imaginer que parmi les réponses reçues, peu nombreuses seraient celles qui auraient trait à l'habitation, au problème du logement, qui formuleraient de véritables projets d'avenir à ce sujet. Pourtant la formation du jeune citadin devrait accorder une large part à tout ce qui concerne la propriété, vu le rôle important que cette dernière peut être appelée à jouer dans sa vie.

Habituellement, du moins dans plusieurs familles, on se borne à enseigner aux jeunes la grande vertu de l'épargne. On leur répète fréquemment que s'ils pratiquent l'économie, ils seront peut-être en mesure un jour de posséder un toit bien à eux sous le soleil, mais on insiste rarement sur la formation spéciale qu'il convient de donner aux jeunes à ce sujet, car dans ce domaine comme ailleurs, pour réussir, il est une foule de notions qu'il faut connaître, une certaine formation de l'esprit et du jugement qu'il faut acquérir pour être capable d'adopter la bonne ligne de conduite le moment venu. Naturellement, étant donné les conditions de vie moderne, les jeunes sont peu portés à ces sévères considérations concernant l'avenir. Beaucoup pensent que la vie, c'est avant tout le travail à l'usine ou au bureau et les longues veillées dans les cabarets ou les cinémas. Cette conception pourra satisfaire pour quelques temps les besoins passagers de la jeunesse, mais pour tous, le jour viendra, et bien rapidement parfois, où le besoin d'un foyer s'imposera comme le lieu idéal de la vie de famille et du repos. C'est alors que les jeunes constateront souvent leur manque de préparation à la vie en ce sens que leurs moyens financiers et surtout leur formation ne leur permettent pas de profiter des occasions, qui ne manquent jamais de se présenter, de devenir propriétaires.

D'ailleurs, c'est un phénomène assez curieux de constater comment la plupart des jeunes citadins portent beaucoup plus d'attention aux nouveaux modèles d'automobiles, à toutes ces mille choses de la publicité moderne, depuis les étoiles de l'écran jusqu'aux lutteurs professionnels, qu'à tout ce qui regarde l'industrie de la construction et la propriété. En effet, si on s'avise un jour de demander à tous les jeunes de Montréal d'accorder quelques précisions sur l'aide que le gouvernement accorde à la construction, sur le nombre de nouveaux logements en construction dans la métropole et ses environs, on serait surpris de voir combien ignorent complètement ces choses. Pour eux la question du logement, actuellement comme dans l'avenir, se borne à trouver un bon lit où se coucher confortablement pendant les quelques heures que l'on passe à la maison.

Cette déficience véritable dans la formation d'un trop grand nombre de jeunes citadins fait qu'aujourd'hui le culte du foyer est remplacé chez nous par celui de l'automobile, de la vie hors de la maison. Obligés de vivre dans des logis trop petits, peu attrayants, les jeunes préfèrent la rue et les endroits publics et la famille grandit entre des murs peu aimés, dans un foyer auquel on ne veut plus attacher aucun souvenir, aucune signification particulière. Aujourd'hui, pour plusieurs, la demeure que l'on habite ne fait plus partie de soi-même, mais est devenue presque une étrangère.

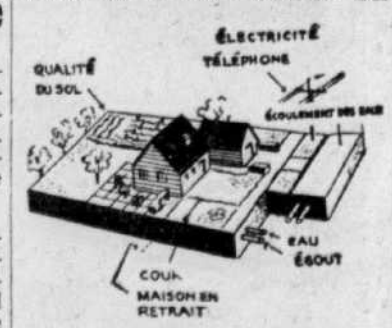
Sans doute, il est difficile dans une grande ville comme Montréal, où les migrations fréquentes qui se produisent et le problème aigu du logement, de faire de son habitation le centre de sa vie. Toutefois, l'occasion serait opportune, alors que les progrès enregistrés par l'industrie de la construction reculent les limites de la métropole, d'enseigner aux jeunes ce goût de la propriété construite de façon non pas à permettre un fort revenu aux spéculateurs mais à satisfaire à toutes les exigences et les besoins de la vie de famille. Nous verrions beaucoup moins d'argent dépensé inutilement, si les jeunes savaient mieux se préparer à leur futur rôle de propriétaires.

Laurent LAUZIER

Le choix d'un bon emplacement ajoute beaucoup à la valeur de votre maison

Vous serez également plus heureux dans une unité de voisinage où vous rencontrez des voisins ayant les mêmes intérêts et jouissant des mêmes conditions matérielles

En faisant le choix d'un emplacement pour la construction d'une maison, il faut considérer l'état des maisons déjà construites dans cette unité de voisinage. La façon dont les maisons sont entretenues fournit des renseignements précieux sur le caractère des gens qui y demeurent. La beauté naturelle de l'endroit saura également donner une plus grande valeur marchande à votre maison. Les



services fournis à cette unité de voisinage sont également très importants. Vérifiez si les rues sont bien pavées et bien éclairées. Faites une enquête afin de connaître la nature et la quantité de véhicules qui passeront devant le terrain en vue. S'il est désirable d'être éloigné de toutes circulations lourdes, il faut, cependant, s'assurer si un bon service de transport existe dans les environs immédiats.

Il faut connaître également la location des écoles, des églises et du centre commercial. Les parcs et les terrains de jeux dans le voisinage donnent plus de valeur à une propriété, tout en étant très utiles. Tous ces services doivent, autant que possible, être situés dans le voisinage immédiat du terrain que vous vous proposez d'acheter. Renseignez-vous au sujet des services essentiels, tels que l'électricité, l'eau, le gaz, la collection des déchets ainsi que du taux des taxes, des assurances et de l'eau. Renseignez-vous au sujet des restrictions qui peuvent exister dans cette unité de



UNE VERITABLE MAISON DE REVE — Ce cottage situé sur le Boulevard Mont-Royal à l'angle des rues Springrove-Cre-cent et Outremont comprend un sous-sol et deux étages. Il est construit en pierre de Montebello et revêtu d'un toit de bardeaux d'asphalte. Le hall de marbre donne suite à un escalier circulaire allant vers l'étage supérieur avec balustrade en fer forgé. Le vivier et la salle à manger sont ouverts sur une terrasse en pierre sciée. L'étage supérieur comprend trois chambres à coucher avec grande chambre de bain. Les plans de ce cottage sont de l'architecte Roland Dumais.

laire allant vers l'étage supérieur avec balustrade en fer forgé. Le vivier et la salle à manger sont ouverts sur une terrasse en pierre sciée. L'étage supérieur comprend trois chambres à coucher avec grande chambre de bain. Les plans de ce cottage sont de l'architecte Roland Dumais.

L'évaluation municipale devrait être faite suivant un code précis

Une réforme s'impose

Le secrétaire des propriétaires de maisons uniques Inc. souligne la nécessité d'un système différent selon que la propriété rapporte ou non des revenus

L'évaluation de la propriété pour fins d'impôts fonciers joue un rôle important non seulement dans les revenus municipaux, mais encore dans l'industrie de la construction. Il est donc de la plus grande importance que les propriétaires actuels et futurs puissent compter sur une évaluation juste, faite suivant un mode uniforme de taxation municipale. Ce mode de taxation existait-il ou a-t-il déjà existé à Montréal? Voilà une question importante à laquelle on a répondu de façon souvent différente selon les intérêts en jeu.

De l'avis des spécialistes qui ont étudié cette question pour le compte des Propriétaires des Maisons Uniques, Inc., ce mode uniforme de taxation n'existe pas. Ces derniers soulignent, en effet, que des maisons construites par un même entrepreneur, dans une même localité et sur une même rue, selon les mêmes plans et les mêmes devis, sont évaluées à des montants différents. Ils soulignent même que la cour de révision des évaluations vient d'effectuer certaines régularisations en diminuant l'évaluation de quelques maisons construites par le Comité d'habitation de la L.O.C.

Cette situation intolérable de laisser à un seul évaluateur le soin d'établir la valeur foncière d'une habitation sans que celui-ci ait en mains un code précis et des normes équitables doit être soulignée et portée à la connaissance de tous, explique M. Jean-Marc Chevrier, secrétaire des Propriétaires des maisons uniques, dans un communiqué récemment remis aux journaux. Les membres de cette association proposent par ailleurs que la cité de Montréal établisse des systèmes différents d'évaluation, l'un pour les maisons uniques ou sans revenus et l'autre pour les maisons rapportant des revenus à leurs propriétaires.

Important contrat de 216 logis à M. A. Duranceau

La Commission centrale d'hypothèque et du logement vient d'accorder un contrat de plus d'un million de dollars à la maison Alex. Duranceau Limitée. Il s'agit des 108 maisons contenant 216 logis qui seront prochainement construites à Montréal-Nord. C'est le contrat no "49-B" qui fut ainsi accordé pour la somme de \$1,022,400 à la maison mentionnée plus haut.

Canada et Australie possèdent une législation semblable sur l'habitation

L'aide apportée par le gouvernement fédéral à l'habitation au Canada équivaut jusqu'à un certain point aux mesures prises en Australie où les gouvernements du Commonwealth et de l'état ont à envisager des problèmes semblables à ceux du gouvernement fédéral et provinciaux ici au Canada, souligne la revue *Progress de l'habitation à l'étranger* dans un numéro courant.

Législation canadienne

Au Canada, au moyen d'ententes conjointes fédérales-provinciales, en vertu du nouvel article 35 de la Loi nationale sur l'habitation, les gouvernements peuvent entreprendre des projets d'aménagement de terrain, construire des maisons pour les revendre, et procurer des unités d'habitation à loyer peu élevé.

Dans ce dernier cas, les unités peuvent être louées à un loyer très bas, la différence étant comblée par les gouvernements, participant sous forme de contribution à un fonds de réduction de loyer.

Le gouvernement fédéral finance 75 p. 100 du coût initial de ces projets, et les 25 p. 100 qui restent, constituent la part de la province. Les gouvernements fédéral et provinciaux se partagent les pertes encourues suivant la proportion de la participation.

Législation australienne

En Australie, la législation correspondante porte le nom de Commonwealth and State Housing Agreement, 1945. En vertu de ces dispositions du gouvernement australien, le gouvernement du Commonwealth fournit le montant total du coût initial des projets d'habitation, et en plus de cela paye 60 p. 100 des pertes encourues, tandis que le gouvernement de l'état paye 40 p. 100 de ces mêmes pertes.

Le rapport fait ressortir que la plupart des prêts accordés aux futurs propriétaires en Australie sont fournis par les gouvernements d'état, tandis qu'au Canada, c'est plutôt le gouvernement fédéral qui accorde ces prêts.

En Suède, le gouvernement central accorde également des prêts et même institue des prêts sur troisième hypothèque ainsi que des prêts supplémentaires, en vue d'aider les emprunteurs, et c'est pour quoi l'on a récemment amendé la Loi nationale sur l'habitation en augmentant le montant du prêt que l'on peut obtenir, à condition que le prix de revient de la maison ou le prêt établi par contrat soit considéré comme juste et raisonnable.

Roland Dumais, A.D.B.A.
ARCHITECTE

3995 est, rue Sherbrooke
Tél.: CLairval 6309 Montréal 36

Service de Réparations

● REFRIGERATEURS domestiques et commerciaux
● LESSIVEUSES
● Inspection gratuite

Location de Réfrigérateurs 15¢ par jour
DELCO Electric REFRIGERATION Co.
C. RICHARD, prop.

2619, rue MASSON, MONTREAL FR. 5093

Une fenêtre à double-verre en ALUMINIUM

● Il y a avantages à se procurer volets et châssis à la même source — prix réduit — bon ajustement — meilleur service — pas de confusion au chantier.

● Débarrassez-vous des contre-châssis encombrants.
● Construction solide en aluminium.
● Soudure exécutée par l'outillage le plus moderne qui soit.
● Son bas prix le met à la portée de tous.

CAYOETTE STANDARD C S



LA COMPAGNIE C. A. CAYOETTE LEE
Bureau-chef: 7315 St-Anselme, Montréal
à l'arrière de 7325, Blvd Décarie — Tél. EX. 6514-5

LA COMMUNALITE DE RENOM
OMER DE SERRES Liée



Nous pouvons dire avec fierté

"VOICI NOTRE CHEZ NOUS"

un chez nous flambant neuf, où il fait bon vivre... grâce au nouveau papier-tenture

Waterfast

AUSSI ASSORTIMENT COMPLET DES PAPIERS DE CHOIX "STUDIO" MASTERPIECE WATERFAST

LES PAPIERS-TENTURES SEMI-ROGNÉS **Sunworthy Waterfast**

Omer De Serres LITÉS MONTREAL

343 est, rue STE-CATHERINE L.A. 0251 Rayon de papier-tenture.

360 est, rue Rachel - Montréal

MA. 4107



Décès de M. Hector Marsan

Voyageur de commerce de la maison L.-H. Dufresne & Compagnie

Le 19 mars 1950, à l'hôpital Notre-Dame, est décédé à l'âge de 61 ans, après quelques heures de maladie, M. Hector Marsan, voyageur de commerce depuis 25 ans à la maison L.-H. Dufresne & Compagnie.

Epoux de Marguerite Richard. Il laisse deux fils: Pierre-Paul et Léon; deux filles: Mme Antonio Beaulieu (Carmen) et Rolande. Une belle-fille: Mme Pierre-Paul Marsan (Gertrude Guertin). Son gendre, M. Antonio Beaulieu.

Ses frères: Tancrède, voyageur pour la maison Dubois; M. l'abbé Ernest Marsan, aumônier de l'hôpital du Sacré-Cœur; le Rvd Père Henri Marsan, des Pères Blancs d'Afrique; le notaire Prime-J. Marsan; Georges Marsan, de la Société des Artisans.

Une sœur: Amanda, épouse de M. Edgar Fortier, agent manufacturier de Toronto.

Ses petits-fils: Gilles, Yves et Réal Beaulieu. Ses beaux-frères: Odilon et Léon Richard et M. Adélaïde Brochu.

Il laisse aussi un grand nombre de neveux et nièces dont M. l'abbé Richard Baril, de la paroisse de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie d'Hochelaga; le R. P. Jean Marsan, O.M.I., chancelier du diocèse de Girouard, Alberta; M. le notaire Jacques Beaudoin, de Lachute; M. le notaire Arthur Brissette, de Sainte-Julienne, et M. Ernest Archambault, de L'Assomption, etc.

Ses belles-sœurs: Alice (Mme Vve Georges Desruisseaux); Maria, épouse en premières noces d'Arthur Baril, et de M. Eugène Le-cours; Gergette (Mme Vve Edouard Limoges); Antoinette (Mme Vve Adélaïde Rivest) et Parmelia (Mme Adélaïde Brochu).

Il était le fils de feu le docteur L.-J.-A. Marsan, ingénieur agronome de L'Assomption, et de feu Ernestine Viger. Les funérailles ont eu lieu ce matin 8 h 9 a.m., en l'église St-Louis de Gonzague, rue Rachel est. Inhumation à L'Assomption où un libraire a été chanté.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESY L^{re}
MONTREAL

"L'Union nationale procède en vertu d'un plan d'ensemble"

Pour le développement de la province — M. Beaulieu participe au débat sur le budget — L'avenir brillant qui est réservé à la province — Notre situation financière est excellente

(Par Pierre LAPORTE)

Québec, 22. — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaulieu, a déclaré hier à l'Assemblée législative que l'Union nationale a un plan d'ensemble pour le développement de la province et qu'elle le prouve depuis bientôt dix ans en réorganisant graduellement tous les domaines de l'activité dans Québec.

Prenant part au débat sur le budget, M. Beaulieu a reproché au chef de l'opposition d'avoir brossé un tableau inutilement noir de la situation économique dans la province, au risque d'effrayer des industries et des commerçants qui voudraient venir s'établir chez nous.

M. Beaulieu a dit que nous avons fait des progrès immenses depuis quelques années, que le nombre de nos industries a plus que doublé, que leurs revenus et partant ceux de la province ont quintuplé et que nous pouvons aujourd'hui parler d'égal à égal avec notre voisine, la province d'Ontario.

Aout ce qui a été fait, dit-il, routes, hôpitaux, électrification rurale, etc., l'a été à même les budgets annuels, sans laisser un seul compte impayé. Le gouvernement a en outre réussi à réduire de \$35,000,000 la dette de la province.

Voici un substantiel résumé de son discours:

LA GUERRE A TUE MOINS DE GENS QUE LE CANCER

Pendant la dernière guerre, les personnes mortes de cancer ont été deux fois plus nombreuses que celles qui ont perdu la vie sur les champs de bataille.

La guerre a causé la mort ou la disparition de 38,334 Canadiens. Pendant le même laps de temps, 80,000 de nos compatriotes mouraient de cancer.

Ces chiffres étaient cités hier soir par le Dr O. Dufresne, directeur médical et scientifique de l'Institut du radium et membre du conseil médical de la Société de recherches sur le cancer. Il s'adressait à une réunion de cet organisme, à l'hôtel Windsor.

Le Dr Dufresne estime que l'éducation du public sur la nature et les effets du cancer constitue l'un des moyens les plus efficaces pour lutter avantageusement contre cette maladie.

M. Paul Beaulieu

Le ministre de l'Industrie et du Commerce offre d'abord ses félicitations au Trésorier provincial. "Qui a présenté à la Chambre un document soigné, qui démontre bien sa compétence et sa grande érudition".

M. Beaulieu se dit heureux d'apprendre que le gouvernement lui décernera bientôt le titre de ministre des Finances. "Lorsque le premier ministre l'a choisi comme Trésorier provincial, dit-il, c'était la première fois depuis très longtemps qu'un Canadien d'expression française occupait ce poste. Il était important qu'un homme entre enfin à la province de Québec, sans fanatisme, que nous pouvons trouver chez nous des gens parfaitement qualifiés pour occuper le poste de trésorier et laisser leur marque."

La situation financière

Ceux qui ont lu les journaux récemment, dit ensuite le ministre, principalement les pages éditoriales, ont constaté qu'ils s'accordent pour admettre que la situation financière de la province est excellente, qu'elle est solide, et qu'elle laisse prévoir pour notre province un avenir des plus brillants.

En écoutant le discours critique du chef de l'opposition, on avait l'impression de lire le roman célèbre: *The lost week-end*. On voit clairement qu'il a jeté un coup d'oeil sur le discours du budget de M. Gagnon, qu'il en a vu la valeur et qu'il aurait bien voulu être membre de l'Union nationale pour donner libre cours à son enthousiasme et se réjouir en constatant que la province de Québec, l'on considérait comme arriérée il y a quelques années encore, est aujourd'hui au premier rang de la Confédération canadienne.

Revenu de \$200,000,000

Le chef de l'opposition est surpris de constater que nous avons des revenus de l'ordre de \$200,000,000 par année? Il se rappelle sans doute qu'au temps de ses amis il était à peu près impossible de se renseigner à ce sujet. Dans les comptes publics on ne trouvait même pas un bilan complet des opérations de la province qui permette de faire une critique sérieuse. Ce n'est qu'en 1931, sous la pression du chef de l'opposition qui est aujourd'hui premier ministre, que l'on a pu obtenir que les comptes publics donnent réellement les faits.

Au lieu de critiquer le trésorier provincial, dit M. Beaulieu, le

chef de l'opposition aurait dû admettre qu'il a donné un rapport fidèle des opérations et des revenus et de toutes les dépenses.

Que le chef de l'opposition se renseigne et il constatera que de 1931 à 1935 le gouvernement libéral ne publiait qu'un état des recettes et des dépenses; qu'il ne payait pas ses comptes et donnait l'impression de surplus qui n'existaient que dans son imagination.

Et c'est ainsi qu'avec un budget de \$40,000,000, ce gouvernement parvenait à accumuler des déficits de \$20,000,000 par année, pour atteindre le chiffre fantastique de \$100,000,000 en cinq ans.

Sous l'Union nationale, c'est une autre chose. Depuis 1944 nous avons payé tous les travaux de voirie, de drainage, d'électrification rurale, tous les ponts et en plus de cela nous avons abaissé la dette de la province de \$30,000,000.

Mauvaise publicité

Le chef de l'opposition devrait se rendre compte de cette situation, car nous avons réalisé cela sans imposer de nouveaux impôts.

Le chef de l'opposition affirme que la province de Québec est la plus taxée du Canada? C'est mauvais, parce que ce n'est pas conforme aux faits; c'est mauvais parce que cela est de nature à décourager les industriels qui voudraient s'établir dans notre province; et c'est mauvais, parce que la province voisine, avec une population à peu près égale à la nôtre, vient de déposer un budget plus élevé que le nôtre, ce qui démontre que les taxes sont plus élevées là-bas.

Il est clair que le chef de l'opposition manquait d'arguments sérieux. Si l'industrie, si le commerce ont fait des progrès énormes dans notre province, c'est dû en bonne partie aux déclarations claires et nettes de notre premier ministre, qui a pris résolument position, car on se rend parfaitement compte aujourd'hui au Canada et à l'étranger que chez nous, l'entreprise libre est protégée. Cela nous a valu un développement inespéré et des revenus accrus.

La dette a diminué

En faisant une étude des chiffres pour 1949-1950, le chef de l'opposition a été forcé d'admettre que la dette de la province a véritablement diminué. Les chiffres que nous avons produits sont ceux de la trésorerie et tous ceux qui s'y connaissent en finance admettent qu'ils sont éloquentes. La meilleure preuve, c'est que nous avons renouvelé un emprunt de \$15,000,000 aux Etats-Unis et que nous avons obtenu un taux d'intérêt inférieur à celui que le gouvernement canadien lui-même est capable d'obtenir chez nos voisins.

La dette nette de la province, moins le fonds d'amortissement et les autres actifs, était de \$308,000,000 en 1945; aujourd'hui elle est de \$289,000,000, soit une diminution de \$28,000,000 en cinq ans. Et ces chiffres sont officiels.

Ce qui s'est fait

Le peuple de la province, dit M. Beaulieu, se demande: comment nous avons réussi à doter nos paroisses d'écoles à l'épreuve du feu, à payer des salaires décentes à nos instituteurs, à transformer complètement notre enseignement spécialisé, à construire quarante hôpitaux, à soigner les tuberculeux gratuitement, à construire un réseau routier comparable à celui d'importe quelle autre province, à organiser le crédit agricole, à faire du drainage et de l'électrification rurale, à construire des centaines de ponts. Nous répondons que nous avons fait tout cela grâce à la vision d'un gouvernement d'hommes d'affaires, qui ont fait ce miracle, tout en diminuant la dette de la province.

Notre province, grâce à cette vision, a atteint aujourd'hui le premier rang de la confédération et son budget se compare aujourd'hui à celui de l'Ontario, que l'on se plaisait jusqu'ici à citer comme la plus progressive du Canada.

Plan d'ensemble

Il y a encore des gens, dit M. Beaulieu, pour prétendre que nous n'avons pas de plan d'ensemble. Jamais la province n'a eu un plan si bien préparé, si bien agencé; elle sait ce qu'elle veut, où elle va.

Notre système de renseignements, de statistiques se compare favorablement à celui de toutes les autres provinces, qui viennent fréquemment nous consulter à ce sujet.

Il faut être aveugle pour ne pas se rendre compte que le chef de l'Union nationale savait très bien où il allait.

Il a commencé par la base: l'agriculture. Il l'a stabilisée en lui fournissant le crédit de la province. Il s'est ensuite intéressé à la santé, car avec nos familles nombreuses nous avons besoin d'hôpitaux, de soins suffisants pour protéger notre plus belle valeur, notre capital humain. Le budget du ministère de la santé s'est augmenté de sommes considérables chaque année et aujourd'hui les soins médicaux sont offerts à toutes les classes de notre société. Il a ensuite vu à ce que nos enfants soient bien instruits, à ce qu'ils reçoivent une formation qui leur permette de faire leur chemin dans la vie et nous avons vu son gouvernement mettre l'an dernier une somme de \$40,000,000 au service de l'éducation. Il s'est aussi occupé des ouvriers, en leur fournissant le moyen de se construire des logements, en prévoyant du travail pour eux pour l'avenir en pensant à développer nos immenses ressources minières de l'Ungava, en établissant chez nous un climat

économique stable, qui assure à notre industrie et à notre commerce un développement rationnel.

Nous avons un budget de \$200,000,000? Rien de surprenant à cela, car nous avions en 1947 plus de 11,200 industries, alors que l'Ontario en comptait 11,800. J'ai d'ailleurs l'impression qu'en 1950 nous avons atteint le chiffre de la province voisine pour le nombre d'industries.

Ceci démontre que de 1941 à 1946 nous avons vu nos industries augmenter de 46%, alors que cette augmentation n'était que de 25% en Ontario; cela explique pourquoi les salaires sont passés de \$36,000,000 qu'ils étaient en 1940, à \$650,000,000 en 1950 et le rendement de nos industries de

\$158,000,000 à trois milliards de dollars. Qui niera l'influence d'une telle évolution? Je prétends que la place de la province de Québec c'est la première, car nous avons des richesses économiques inestimables.

Notons aussi, comme espoir d'avenir, que notre dette par tête n'est que de \$82.00 et que nous réussissons à emprunter à un taux de 2 1/2%. Pourquoi notre crédit est-il si bon?

1o Parce qu'il y a de la stabilité dans la province de Québec; 2o Parce que dans une seule entreprise, celle de l'Ungava, les capitalistes étrangers et canadiens ont investi une somme supérieure à toute la dette de la province de Québec.

Nous avons la sensation profonde que les gens sont surpris de voir le miracle du 20e siècle dans la province de Québec, où l'on nous annonce un avenir encore plus brillant.

Les gens ne se rendent pas assez compte que nos problèmes ne sont pas ceux des vieux pays, que nous avons besoin de stabilité, d'hommes forts, énergiques, qui voient haut et loin.

M. Beaulieu fait ici l'éloge du premier ministre, qui est un "de ces hommes forts", rappelle que le monde a les yeux sur lui et déclare que "l'on serait heureux de saluer son passage en Europe".

Le fonds d'éducation

Ceux qui ont prétendu que le fonds d'éducation est un nouvel impôt, dit M. Beaulieu, se trompent étrangement. Le gouvernement a libéré les commissions scolaires d'une dette globale de \$100,000,000. Cette somme n'a pas été payée par l'ensemble des contribuables, mais par ceux qui exploitent nos ressources naturelles.

En imposant cette taxe aux corporations qui exploitent ainsi nos

ressources, dit-il, le premier ministre a envahi un champ que personne n'osait envahir jusque là.

Situation excellente

Jamais, conclut M. Beaulieu, la province n'a été si bien administrée au point de vue financier. Nous avons payé tous nos travaux: ponts, voirie, édifices. En faisant cela nous avons ajouté \$152,000,000 à l'actif de la province. Le chef de l'opposition aurait dû mentionner cela, dit-il.

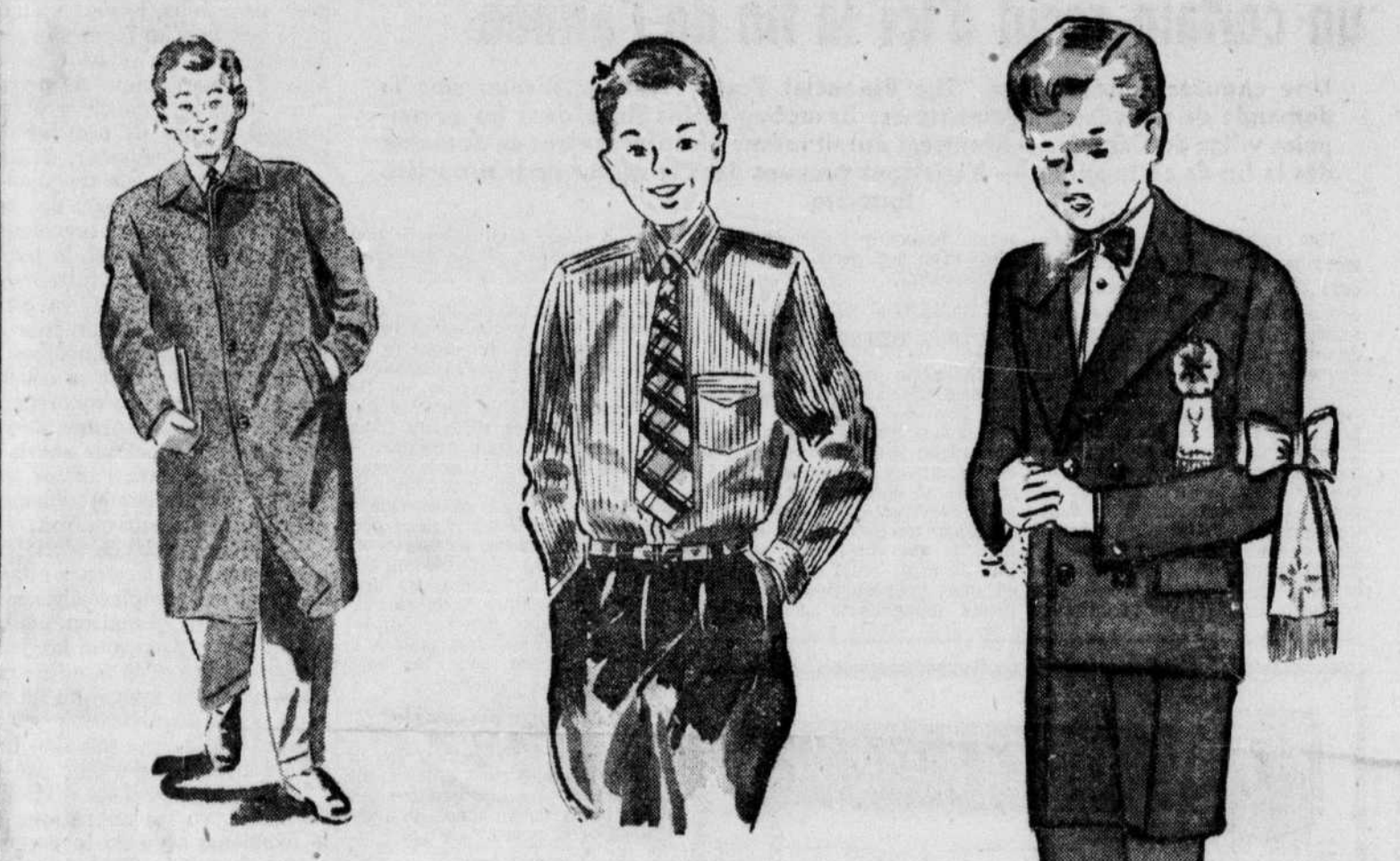
L'Union nationale ne doit pas un seul sou sur ces travaux et je défie qui que ce soit de me nommer un autre Etat, ou un autre pays qui puisse présenter un bilan aussi complet et aussi éloquent.

Notre province, dit-il, a un brillant avenir, et il suffira à nos jeunes de s'instruire et des travailleurs pour en profiter dans toute la mesure du possible.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'A 9 h. LE VENDREDI SOIR — Plateau 5151

82^e ANNIVERSAIRE DUPUIS

Dupuis est le magasin de la jeunesse, des 1ers Communiant



PALETOTS PRINTANIER Beau tweed uni ou quadrillé DONEGAL tout laine dans les tons de beige, brun ou bleu. Veston à devant droit avec empiècement dissimulant les boutons, collet militaire, poches de biais. Entièrement doublé de tissu résistant. Tailles 6 à 12 ans. SPECIAL ANNIVERSAIRE 8.82 DUPUIS — rez-de-chaussée, De Montigny	BLOUSES DE BROADCLOTH Encolures 11 à 12 1/2 Broadcloth de coton SANFORISE pour plus de durée. Modèle à collet rigide et manches longues. Choix de rayures diverses sur fond beige, gris. SPECIAL ANNI- 1.79 VERSAIRE, chacune DUPUIS — Rez-de-chaussée, De Montigny	COMPLETS DE première communion Éléphants, de coupe impeccable et de confection soignée en une belle qualité de serge tout laine, texture fine, de teintes bleu marine. Veston croisé, une culotte courte et une culotte d'équitation (breeches). 16.50 à 23.95 DUPUIS — rez-de-chaussée, De Montigny
---	---	---

ROBES DE COUVET Confection soignée en tissu alpine. Modèles réglementaires exigés par les RR. SS. Sainte-Croix, Sainte-Anne et Congrégation Notre-Dame. Tailles 6 à 16 ans. 6.95 DUPUIS — Troisième, St-André	COMPLETS MARINE pour premiers communiant de 5 à 12 ans Complets 3 pièces en serge de laine bleu marine. Veston croisé, une culotte droite et une culotte d'équitation (breeches). Couple ample et confortable. Le complet idéal pour toutes circonstances. SPECIAL ANNIVERSAIRE 12.95 DUPUIS — rez-de-chaussée, De Montigny	ROBES POUR FILLETES Fin coton imprimé de pois accentué d'un liséré contrastant. Joli petit modèle qui ira à ravir à toute fillette... Tailles 7 à 10 dans le lot. Choix de rouge, vert bleu. SPECIAL ANNIVERSAIRE 1.29 DUPUIS — troisième, St-André
--	--	---

DUPUIS Frères
RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, vice-président

OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA
Une compagnie canadienne au service des Canadiens

Si toutes les personnes qui travaillent à la compagnie de téléphone...
Et si toutes les personnes qui gagnent leur vie à la fabrication d'articles requis par la compagnie de téléphone...
Et toutes les personnes qui ont placé leurs économies dans la compagnie de téléphone...
Et toutes les personnes qui dépendent d'un bon service téléphonique pour l'administration de leurs affaires et la direction de leur foyer...
Si tous ces gens, ainsi que leurs familles, habitaient la même ville, Cette Ville-Sans-Nom serait la plus grande au Canada et l'une des plus grandes villes au monde.

Pour faire face aux besoins sans cesse croissants, il a fallu d'énormes travaux d'expansion et de perfectionnement du service téléphonique. Tout cela a coûté très cher.
Seule une compagnie financièrement vigoureuse peut poursuivre cette œuvre.
Usagers du téléphone, employés, actionnaires — tous et chacun ont un intérêt vital dans un service qui signifie tellement pour le bien-être d'un si grand nombre de personnes.